Biblio du Parlement 6758

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE . . . JOSEPH TASSÉ, Directeur

61ME ANNEE — NUMERO 136 | MONTREAL, MERCREDI, 20 FEVRIER 1889 | LE NUMERO: DEUX CENTS

A TRAVERS LA VILLE

—Un fou dangereux nommé Desmarais s'est évadé de l'asile de la Longue-Pointe.

—Le détective **Barrett** cherche le propriétaire d'un **diamant qu'il a en sa possession.**

—**On fait en ce moment des démarches pour annexer Saint Gabriel à Montréal pour les fins scolaires.**

—**La veuve de Joe Beef a vendu à M. Ayer, de Providence, R. I., un des ours de la ménagerie de son mari, moyennant $60.**

—Le **dégel de dimanche** a fait monter le niveau du fleuve de plusieurs pouces. Cependant, les **routes** de Saint Lambert sont en bon état.

—Quatre-vingt-neuf personnes ont été inhumées la semaine dernière dans le cimetière de la Côte des Neiges et dix-sept dans le cimetière protestant.

—On croit que les expropriations de la rue Saint-Laurent ne seront pas terminées avant le 5 avril prochain. On en est rendu à la propriété Trudel.

—Le coroner a fait une enquête, hier, à l'occasion de la mort subite de Francis Hawkes. Verdict: "Mort d'une syncope du cœur causée par l'abus des boissons."

—M. Joseph Dalude de la rue Labonté, travaillant aux laminoires, a été grièvement brûlé, par du fer fondu. L'ambulance Notre-Dame est revenue seule. Il est chez lui très souffrant.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce d'une vente de grain avarié que MM. James Stewart et Cie feront demain après-midi, à deux heures, à l'élevateur McDougall.

—M. W. W. Ogilvie s'est rendu aux représentations d'un grand nombre de citoyens de Montréal et a retiré sa démission comme membre de la Chambre de Commerce de Montréal.

—Le détective Gladu a trouvé hier sur la place Saint-Louis, un individu complètement ivre et enseveli sous la neige. M. Gladu l'a chargé sans façon sur ses épaules et l'a conduit à sa résidence.

—Un nommé Louis Busch, de Richmond, qui avait passé la nuit au Saint Lawrence Hall, a été arrêté hier au moment où il s'éloignait avec une paire de chaussures volées dans la chambre de M. Hogan.

—Une jeune fille s'est enfuie de la demeure de ses parents, rue des Seigneurs, s'est retirée dans une maison de désordre de la rue Vitré. A la demande des parents le sergent Charbonneau a arrêté la jeune fugitive.

—Il y a à Montréal un nombre d'Italiens plus grand qu'on le pense. Aussi peut-on commencer à se trouver que le consul général Italien devrait habiter Montréal au lieu d'Halifax, où il n'y a que très peu d'Italiens.

—Leonard Pearce, jeune homme d'une vingtaine d'années, qui demeure au No 95 de la rue Bleury, a eu la main prise puis écrasée dans une machine de la Cie lithographique Burland, où il était employé. L'ambulance de l'Hôpital-Général est venu le chercher.

—M. le juge Desnoyers a condamné Joe Pont à $75 d'amende pour avoir permis le jeu de dés dans son établissement sur la rue Craig. Un boucher nommé Beauchamp se fit gober $130 en quelques tours de main. Le juge a blâmé sévèrement l'accusé et lui a prédit des difficultés pour sa prochaine licence.

—Le conseiller Aggée Benoit, de Saint-Henri, vient de donner sa démission. Un bref de *quo warranto* émané contre lui la semaine dernière, à la demande de M. Narcisse Trudel, ex-maire, en déqualification pour raison de ne savoir ni lire ni écrire, serait la cause de cette détermination.

—Les détectives **Cullon et Barrett** ont arrêté **une fille de 14 ans du nom de Emelie Laclance, servante chez madame Brosseau, rue Saint Denis. Ils l'ont trouvée en possession d'une chaîne d'or et d'une épingle appartenant à madame Brosseau. Elle avait caché ces objets dans un de ses bas.**

—**Deux hommes du nom de Charles Smith et Fredericks entrèrent dans un hôtel de la rue Saint-Jacques. "Qui de nous peut montrer la plus grosse somme d'argent ?" dit l'un d'eux. Ils sortirent chacun $100. Smith par un mouvement brusque s'empara des $100 de Fredericks. Ce dernier ayant porté plainte, les constables Proulx et Lafontaine ont arrêté Smith.**

Conférences illustrées

La conférence illustrée donnée hier soir sur la rue Saint Jacques, en haut des bureaux de la *Presse*, a été très intéressante. Les principaux monuments de Paris et des environs étaient représentés. Chaque illustration était accompagnée de la lecture de quelques notes et renseignements.

Ce soir, les spectateurs pourront faire un voyage en Italie, admirer les principaux monuments de Rome sans se déranger de leurs sièges.

On devrait assister à cette conférence.

AVIS AUX MERES

On devrait toujours administrer le Sirop adoucissant de Mme Winslow aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhée. Prix, 25 cts la bouteille

Venez avec confiance

A l'heure présente, notre assortiment de fourrures est des plus complets, et l'époque avancée de la saison ne vous empêchera pas de trouver chez nous le plus beau choix de pelleteries que vous puissiez désirer, sans compter que nulle part ailleurs l'on ne vous demandera des prix aussi bas pour des articles de bonne qualité et de première qualité. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS ET CIE.
1537, 1539, 1541 Sainte Catherine.
Aux 3 Chevreuils. Montreal.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

LES EXPROPRIATIONS

La succession Grothé

Les commissaires d'expropriation pour l'élargissement de la rue Saint Laurent se sont occupés à leur dernière séance de l'expropriation de la propriété de Madame Grothé. Cette propriété est très considérable, aussi la succession s'était choisi un avocat habile dans la personne de M. L. O. A. Cresse, pour représenter ses intérêts devant la commission.

Les évaluateurs de la corporation déclarent que cette propriété a 1567 pieds et 9/10 de superficie, évalués à $3 le pied; soit $4,613.07, pour le terrain.

L'hôtel Glasgow, faisant partie de cette propriété est évaluée à $35,457.30. Allonge en pierre à trois étages $670. "Water-closets" $90. Remise du côté sud $65. Remise du côté nord, avec écurie $80. Ecurie du côté nord $40; écurie faisant face à la rue Saint Charles Borromée $210; total pour la propriété $39,026.75.

M. Cresse a alors fait entendre ses témoins dans les intérêts de la succession. M. J. B. Metivier et M. J. William Crevier étant assermentés déclarent qu'après un minutieux examen ils ont évalué l'hôtel à $3,023.55. L'allonge $910.12; la remise du côté sud avec hangar, $90; la remise nord avec écurie $80; l'écurie faisant face à la rue St Charles Borromée $750. Cette écurie mesure 48 pieds 1 pouces par 24 pieds. Le terrain est évalué à $1 le pied, soit $6,294.

M. Cresse demande s'il y a une dépréciation de valeur sur le reste du terrain. Les témoins répondant qu'outre la partie exproprièe il reste encore une balance de 453 pieds par 58 pieds, et ils sont d'avis qu'il y a une dépréciation de valeur de 36 cents du pied, soit $213.48 de dépréciation.

Les autres évaluations des témoins sont les suivantes: Indemnité d'une année de loyer $821; taxes de l'année à charger, $132; pour plans et évaluations détaillées, $200. Total pour la valeur de la propriété, dépréciation et autres items, $13,287.

M. Cresse interroge ensuite M. Gustave Raymond, comptable du Séminaire. Le témoin évalue le terrain à $4 le pied sur une profondeur de 50 pieds; et il déclare que le terrain de la succession Grothé n'est pas commun, c'est à dire qu'aucune taxe seigneuriale n'y est affectée.

M. Godfroy Chapleau, libraire, déclare ensuite que Madame Grothé jouit d'une excellente santé et qu'elle peut vivre encore plusieurs années.

M. Cresse insiste alors sur ce point. Il soutient que les commissaires doivent prendre en considération le fait que le terrain n'est pas commun, et que Madame Grothé pouvait jouir encore longtemps de cette exemption de taxes. Cette commutation du terrain équivaut à un intérêt considérable sur la valeur de la propriété.

M. Pierre Meunier, locataire de la propriété, déclare que l'hôtel Glasgow est bien achalandé; que cet hôtel existe depuis trente ans et qu'il est bien patronné par le public. Chaque jour, cinq omnibus partent de cet hôtel pour le service des voyageurs.

Comme on le voit, l'avocat de la succession n'oublie rien et il sait faire exposer à jour la valeur de la propriété.

La preuve dans cette cause a été ajournée à demain, afin de faire entendre deux autres témoins sur la valeur du terrain.

Quartier Saint Jean-Baptiste

Les réviseurs ont terminé la liste des électeurs du quartier Saint Jean-Baptiste. Le nom de M. F. A. Vilbon, de la rue Saint Laurent, a été mis sur la liste; celui de M. Théophile Lanthier a été rayé, faute de paiement de la taxe d'eau.

Sept électeurs de la rue Clarke ont été inscrits sur la liste du district No. 2.

On les avait d'abord inscrits par erreur, sur la liste du district No. 1. M. Villeneuve était représenté par M. F. Villeneuve et M. Gervais par M. T. Cumming.

Ce soir, aura lieu, dans la salle du marché Saint Jean Baptiste, une assemblée publique, convoquée par M. Villeneuve.

LICENCES ACCORDEES

J. R. Arcand, 81 Saint Jacques.
Elizabeth Ferguson, 307 William.
George Chartrand, 1661 Notre Dame.
David Lariviere, 36 Bonsecours.
Alex. Filion, 609 Ontario.
Theo. Castonguay, 121 Saint Jacques.
Mary Fahey, 639 "
George Sibley, 704 Craig.
Charles Hirtz, 737 Notre Dame.
Alphonse Goulet, 491 Craig.
Louis Lefebvre, 179 Saint Paul.
Edward Bradford, 234 Saint Antoine.
Daniel Murray, 73 Commissaires.
Rosaire Beaudry, 641 Notre Dame.
Agnes Rockwort, 1627 "
Louis Pelchat, 286 "
Jos. Barrett, 1626 Saint Laurent.
Jos. Riendeau, 64 Saint Gabriel.
Gustave Bourassa, 62 Saint Gabriel.
John Long, 108 Saint Patrice.
Ant. Saint Andre, 488 Lacauchetière.
Phileas Monette, 312 Saint Laurent.
Edw. Askew, 1825 Notre Dame.
Thos McManus, 207 Wellington.
Naz. Gauthier, 1861 Saint Laurent.
Hormisdas Cloutier, 248 "
Etienne Doray, 405 Craig.
Thos Ricketts, 304 Bleury.
W F Wigg 60 do
Henri Blache, 1662 Sainte Catherine.
Tancrede Ducharme, 1727 do
Philomene Loiselle, 1874 do
Chs Lussier, 33 place Jacques Cartier.
Dame Chs Bellard, 21 do
Alph Perrault, 9 Saint Sulpice.
Alph Poitras, 2014 Craig.
Jos Beauchamp, 254 Lafontaine.
Ann Boyd, 18 place Victoria.
David Meunier, 133 Saint Dominique.
Eug Bourdeau, 121 Vitre.
F X Desorneaux, 1388 Notre Dame.
Cleophas Peltier, 1490 Sainte Catherine.
Adolphe Lallemand, 42 place Chaboillez.
John B Terry, 342 Saint Jacques.
Alexis Toupin, 747 Notre Dame.
Peter Kennedy, 393 Wellington.
Victor Gallipoli, 1883 Sainte Catherine.
G Baker, 750 Craig.
Gedeon Compa, 113 Saint Paul.
Henry Hogan, 129 Saint Jacques.

LICENCES REFUSEES

Chs A Hogue, 673 Ontario.
Geo A Armand, 1823 Sainte Catherine.
Michael Fox, 31 Saint Antoine.
Joseph Hebert, 1931 Sainte Catherine.
Samuel Perrault, 28 Wellington.

Pour l'éruption

Pour la mauvaise et dangereuse éruption et pour toutes brûlures, maux de gorge, rhumatisme, etc., M. C. W. Wood, de Hall's Bridge, Ont., conseille d'employer l'Huile Jaune de Hagyard, qui est en usage dans sa famille depuis des années. Il la regarde comme remede parfait.

Immense réduction

Nous avons fait une réduction des plus libérales sur toutes nos fourrures. C'est le meilleur temps d'acheter à bon marché. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS ET CIE.
1537, 1539, 1541 rue Sainte Catherine.
Aux 3 Chevreuils. Montreal.

"Cook's Friend"

La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" et la seule de ce genre. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon.

ELECTIONS MUNICIPALES

QUARTIER SAINT JEAN BAPTISTE

La lutte est active dans ce quartier entre les deux candidats, M. Villeneuve et M. Gervais. Toutefois, l'élection de M. Villeneuve ne fait aucun doute.

QUARTIER SAINT LOUIS

Qui remportera la victoire dans le quartier Saint Louis? C'est la question que tout le monde se pose. Les deux candidats sont deux vaillants lutteurs, ayant chacun de nombreux partisans et luisant tous deux une cabale très active.

Quel que soit le vainqueur le quartier Saint Louis sera toujours bien représenté au conseil. M. Archevêque Laurent a une longue expérience dans nos affaires municipales, est un homme d'affaires, un homme entreprenant et qui serait une précieuse acquisition au conseil. Les électeurs auront à faire leur choix.

Dans les autres quartiers la lutte se fait aussi avec beaucoup d'ardeur et d'entrain, mais le quartier Saint Louis a le don de concentrer toute l'attention publique.

L'AFFAIRE DE LACHINE

Le prisonnier envoyé devant la Cour du Banc de la Reine

Hier, devant le juge Desnoyers, on a commencé l'enquête préliminaire dans l'affaire de l'Italien Francesco Venoro, accusé d'avoir frappé avec un rasoir un de ses compatriotes, à Lachine. La déposition *ante mortem* de la victime a été prise. On a examiné deux témoins qui ont raconté comment la querelle s'est élevée. Le juge a trouvé ces témoignages suffisants pour le justifier d'envoyer le prisonnier devant la Cour du Banc de la Reine.

Le prisonnier a transquestionné lui-même les témoins et paraît sous le coup d'une immense frayeur de ce qui est arrivé. M. Bonacina, de la Cour de Circuit, servait d'interprète.

UNIVERSITE-LAVAL

FACULTÉ DE MÉDECINE

A une assemblée des membres du Cercle Médical de l'Université Laval, tenue sous la présidence de M. C. Laviolette, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées:

1o Proposé par M. E. Ostigny, M. B., appuyé par M. J. de Pontbriand, M. B., que les élèves ont appris avec regret la mort de M. Brosseau, frère du Dr A. T. Brosseau, chirurgien en chef de l'hôpital Notre Dame, et qui offrent les sentiments les plus sincères de condoléances pour la perte qu'il vient d'éprouver.

2o Proposé par M. L. de L. Harwood, M. B., appuyé par M. N. Sasseville, M. B., que copie de la présente résolution soit transmise à leur estimé professeur et aux différents journaux.

Par ordre,

HENRI M. DUHAMEL,
Secrétaire.

L'œuvre d'un incendiaire

Enquête

L'enquête sur la cause de l'incendie a l'établissement de M. Carli, est commencée hier.

Justini Guidi, arrête sous soupçon d'être l'auteur de ce méfait, a fait des aveux et a été condamné à subir son procès aux prochaines assises. Guidi avoue avoir mis le feu à quatre endroits différents, par vengeance.

Quant à l'autre accusation, qui est très grave, celle d'avoir essayé à poignarder le fils de M. Carli, son ancien patron, elle sera portée devant le magistrat de police. Le constable Telesphore Houle, qui a opéré l'arrestation, dit qu'après le départ des pompiers, Guidi est revenu à la maison qu'il avait essayé d'incendier, avec son couteau à la main. On a eu beaucoup de difficulté à le lui enlever.

Cette collision

Enfin nous avons des détails de la collision de lundi soir sur la ligne du Grand Tronc. Cet accident heureusement n'a pas eu de suites graves.

Les deux trains qui se sont choqués étaient deux trains de passagers, l'un venant de Saint Hyacinthe, l'autre allant de Montréal à Saint Hyacinthe. Celui qui venait de Saint Hyacinthe était le train de Québec. Les deux trains ont été fort endommagés par la collision, plusieurs chars ont même été culbutés dans la neige; mais par un bonheur qui tenait du miracle, une seule personne a été blessée. Toutes les autres en ont été quittes pour la peur et une forte secousse morale. Quelques heures après l'accident la voie était libre. C'est entre Saint Hyacinthe et Sainte Madeleine que s'est produit l'accident.

CHRONIQUE DU RECORDER

La liste de la cour du Recorder était presque toute blanche hier matin. On n'y voyait figurer que quatre noms, ce qui est tout à fait en dehors des habitudes de la cour.

A l'ouverture de la cour une femme au teint pâle et maladif attirait l'attention au milieu de la foule qui hante ordinairement la salle d'audience.

Ses joues caves, sa pâleur extrême, l'expression languissante et maladive de son regard annonçaient l'extrême fatigue, augmente encore par de cuisants chagrins.

Joseph Beaudoin, de la rue Dorchester, est appelé à la barre. Il est accusé d'ivrognerie et de mauvais traitements envers sa femme.

Sa femme, c'est celle dont nous venons de parler. Son état pitoyable est l'œuvre de son brutal mari, ou plutôt l'œuvre de l'alcool.

Beaudoin a été condamné à six mois d'emprisonnement.

TENTATIVE DE SUICIDE

Une tentative de suicide, qui menace de devenir un suicide pur et simple, est arrivée lundi soir, dans la maison No 350 rue du Grand Tronc. Le blessé est un employé du Grand Tronc nommé Jules Lavoie; il était gardien de nuit.

Depuis cinq jours, Lavoie buvait continuellement. Lundi soir, il rentra ivre, et, sans dire un seul mot, prit un revolver, s'en appliqua le canon sur l'oreille droite et fit feu. Sa femme et ses enfants, au désespoir, appelèrent du secours; on manda l'ambulance de l'hopital Notre Dame et Lavoie qui en ce moment dans cette institution, dans un état voisin de la mort. Les médecins n'ont pas encore pu extraire la balle, qui paraît avoir, heureusement, dévié.

Hotel du Canada

M. A. C. Salsourin par son affabilité et sa courtoisie, a réussi à attacher à ce magnifique hôtel de nombreux clients. La maison est très bien montée, vastes salles à dîner, splendide salon et une table excellente. Les dîners à 25 cts sont fins et recherchés. Coin des rues Saint Gabriel et Sainte Therèse.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

JUDICIAIRE

Les transactions des bucketshops.

Une diffamation justifiable

Le prix d'un œil et d'une voiture

Exemption de taxes pour les brasseurs, etc.

Hier en Cour Superieure le juge Loranger a prononcé le jugement dans la cause de Robert Dalgleish contre Frank Bond.

Le demandeur avait employé le défendeur comme son courtier pour négocier sur le marché de Chicago l'achat de 3,000 quarts de lard et il avait déposé comme marge la somme de $300. La transaction fut faite régulièrement et Dalgleish réalisa des profits si considérables qu'il se décida à investir de nouveau son argent dans la même opération, en déposant une nouvelle marge de $500 chez son courtier.

Il attendit longtemps le résultat de la dernière transaction. Comme il n'en avait pas de nouvelles, il écrivit à des agents de Chicago qui l'informèrent que son ordre n'avait jamais été reçu sur le marché. Le défendeur reconnut qu'il avait eu tort de négliger l'ordre du demandeur. Pour régler l'affaire, il donna un billet de $4,825 à Dalgleish. Comme le billet n'était pas payé à son échéance, il y eut poursuite en Cour Superieure.

Le juge Loranger dit que le défendeur avait plaidé en alléguant que le billet avait été fait sans considération, après un jeu de bourse. Le défendeur tenait un *bucket shop*, un endroit où se font des contrats illégaux, où l'on joue à la hausse et à la baisse des valeurs sans s'occuper de leur livraison. On y fait ces fameuses opérations spéculatrices. Dalgleish, d'après la preuve, ne voulait pas faire des affaires de ce genre, mais malheureusement il s'est adressé à une personne qui faisait ces spéculations illicites. En vertu de l'article 1927 du Code civil, le billet a été consenti pour une considération illégale. Pour cette raison l'action doit être renvoyée avec dépens.

Le juge Loranger a aussi renvoyé l'action en diffamation de J. Depin contre Moise Vallee. Ce dernier était poursuivi pour dommages pour avoir accusé le demandeur d'avoir mis le feu à une maison. L'enquête ne prouve pas que Depin ait souffert par les racontars du défendeur. Il s'était vanté de pouvoir chasser une famille d'une maison. Vallee avait été indicteré et il devait subir les conséquences de son indiscretion. Chaque partie devra payer ses frais.

—Un jury a été assermenté hier en cour supérieure pour entendre deux causes: Celle de Mme M. L. Horseman, femme de William, contre la Compagnie des chars urbains et celle de M. William Young contre la même compagnie.

Il s'agit pour les jurés d'établir la somme de dommages à être accordée aux demandeurs dans les deux causes. Le 19 juin dernier, sur la rue Sainte Catherine, la voiture de Mme Young fut brisée dans une collision avec un char urbain et son mari jeté sur le macadam reçut une blessure telle qu'elle lui a fait perdre l'usage d'un œil. La cause se plaide devant le juge Davidson.

—En Cour de Circuit le juge Taschereau a rendu sa décision dans l'action de la municipalité de Chambly contre Lamoureux et Freres, brasseurs de cette ville. La municipalité reclamait $80.85 pour taxes municipales.

Les défendeurs ont plaidé en disant que par une résolution adoptée par le conseil de Chambly, on exemptait de taxes toutes les industries nouvelles qui s'établiraient dans le village. Le plaidoyer a été maintenu et l'action renvoyée.

—Dame H. de L. Foley, femme de M. La fleur, de Saint Michel d'Yamaska, a intenté une action pour $15,803 contre la Banque Jacques Cartier et le juge Würtele, mis en cause. La demanderesse a été séparée de biens de son mari et oblige à payer ses dettes. Elle a intenté aussi pour le même objet une action de $2,000 contre la Banque des Marchands.

Pilules de Carter

Faites usages des petites pilules de Carter dans tous les cas de maladies nerveuses d'insomnie, de faiblesse d'estomac, d'indigestion, dyspepsie, etc., et vous éprouverez un soulagement immediat. Le seul remede contre les affections nerveuses qui soit offert en vente a si bon marché. Prix, 25c a bouteille.

Une bonne nomination

Nous apprenons que M. Benn, le gerant bien connu de la manufacture de coffres forts Goldie et McCulloch, a été nommé agent général pour le "Casier à Lettres d'Amherst" et il n'est seulement pas en mesure d'offrir aux hommes d'affaires un des meilleurs coffres forts, un Goldie et McCulloch, mais il peut encore fournir aux intéressés un "Casier d'Amherst." En se servant de ce casier, on peut conserver tous les papiers en bon ordre et les avoir sous la main en quelques secondes, même ceux datant de 5 ou 6 ans. Un grand nombre des principaux marchands s'en servent et trouvent dans leur usage une grande épargne de temps, d'ennui et, quelquefois, l'exemption de liquidation. Nous recommandons fortement à nos lecteurs d'aller voir les échantillons chez M. Benn, 208 rue Saint Jacques. Nous en avons un à nos bureaux. Ils sont faits pour convenir au plus petit détailleur comme à la plus grande maison de banque ou d'assurance.

AU FEU! AU FEU!

Conseils aux mères de familles

Depuis quelques jours que les journaux nous annonçaient cette grande vente à sacrifice qui se fait actuellement chez MM. Roy et Beaudoin, j'ai décidé de me convaincre si réellement on disait la vérité. J'ai vu tellement étonnée des bas prix auxquels toutes les marchandises sont vendues, que je ne fais un devoir d'encourager toutes celles qui, comme moi, veulent ménager leur argent, d'aller faire une visite chez MM. Roy et Beaudoin, No 1535, rue Notre Dame.

UNE CLIENTE.

Une chose presque impossible

Un ménage complet pour $78.75: un set de salon; six chaises de salle à dîner; un set de chambre couvert en marbre; une table de salle à dîner; un sideboard; une table de salon; une table de cuisine; un canapé; six chaises de cuisine; une grande chaise berçante.

Le tout pour $78.85, chez Fred. Lancelot, en gros et en detail, 1445, 1447, 1449, 1451, rue Sainte Catherine. na 111

Nous en donnons la moitié pour faire prendre l'autre

La saison des pelleteries ayant été excessivement mauvaise, il nous reste encore en magasin une immense quantité de capots et manteaux de toute sorte, casques, manchons, colets et poignets, gants et mitaines, robes de voitures, etc, etc, que nous avons decidé de vendre à une grande réduction, vu la saison avancée. Nous avons besoin d'argent, que ceux qui ont besoin de fourrures viennent nous voir, ils ont de l'argent à gagner. Francœur et Sainte Marie, 1499 rue Sainte Catherine. 118—10

UN ROMAN

Un événement assez curieux et que l'on pourrait appeler un roman de la vie reelle, vient d'avoir son dénouement dans une paroisse voisine de Montreal. Il y a 40 ans, un cultivateur de Lavaltrie, du nom de Dumas, perdit un jeune garçon de nom d'Alfred. Après beaucoup de recherches, et de démarches qui n'amenerent aucun resultat, on en vint à la conclusion que l'enfant s'était noyé dans le fleuve. Quelques années après, le père et la mère moururent et un autre de leur fils alla s'établir dans une paroisse du comté d'Iberville, où il tenait une boutique de forge. Il y a quelque temps un individu bien mis se présenta chez lui, se donna le nom d'Alfred Dumas et déclara qu'il était l'enfant que l'on avait cru mort autrefois. Comme il avait de bonnes manieres et paraissait avoir beaucoup d'argent il fut reçu à bras ouverts par Dumas, heureux de retrouver un frère qu'il croyait mort.

Le nouveau venu raconta son histoire, une véritable intrigue de théâtre. Il prétendit avoir été enlevé par un platteur du Sud qui voyageait alors au Canada. Sur son lit de mort, le ravisseur devoua à Dumas le secret de sa naissance et lui légua toutes ses propriétés. On croit à cette histoire qui, après tout, n'était pas invraisemblable. Peu de jours après son arrivée chez son frère, le faux Dumas exprima l'intention de demeurer au Canada et d'embrasser la religion catholique. Il acheta une ferme qu'il paya avec un chèque de $4,000 de la banque de Montreal.

Le vendeur vint à Montreal et présenta le chèque à la banque. Helas! le chèque était forgé, et, par conséquent d'aucune valeur.

Pendant ce temps, le planteur avait vendu le terrain pour $1300, argent sonnant, et prétextant un voyage d'affaires, il s'était éloigné et on ne l'a plus revu.

Mort aux moineaux

Les municipalités voisines, à la requête des jardiniers et des cultivateurs, ont autorisé dernièrement le massacre des moineaux, et la tête de ces derniers est mise à prix, pourvu que l'oiseau soit en vie. On donne dix centins pour chaque douzaine de moineaux livrés en vie dans une cage ou une boîte grillée, au No 147, rue des Carrières, chez M. le conseiller Joseph Paquette, qui les recevra tous les samedis, de 2 p.m. à 6 p.m. Les cages seront échangées ou rendues. On achètera aussi les moineaux aux mêmes conditions, au No 1184, rue Saint Laurent, le samedi, aux mêmes heures.

Les oiseaux captifs sont ensuite revendus 20 centins la douzaine aux membres des différents clubs de tir, qui en font une consommation extraordinaire. Ils tirent les moineaux au vol après les avoir lancés d'une trappe à 25 verges de distance. Au dernier concours, les bons tireurs tuaient 30 moineaux sur 50. Disons qu'il est beaucoup plus difficile de tuer un moineau qu'un pigeon au vol. La semaine dernière, plus de 600 moineaux ont été tués de la sorte.

Le feu se rallume

Le feu s'est déclaré de nouveau, ce matin, un peu après minuit, dans les ruines de la rue du Moulin à Vent, où il y a eu un si grand incendie samedi. Les pompiers l'ont vite éteint, mais des personnes inconnues ont pris plaisir à faire courir les pompiers de la division Est en sonnant une seconde alarme.

Des pompiers sont restés sur le théâtre de l'incendie une partie de la nuit.

C'est un fait incontestable

Qu'à cette époque de la saison, vous paierez les plus beaux morceaux en fourrures meilleur marché que jamais si vous venez au grand magasin de

CHS DESJARDINS ET CIE.
1537, 1539, 1541 rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montreal

Cour de police

Presidence de M. le juge Dugas:

Emery Lachance, 14 ans, convaincu de vol, deux ans d'école de reforme.

Mary Dougall, jeune immigrante arrivée dans le pays depuis un an, pour vol d'une montre sujera son procès devant la cour du Banc de la Reine.

Malcolm McMillon, qui porte environ une douzaine de noms connus à la police, a été arrêté pour la troisième fois par le constable Bolland, cette fois pour voleher M. Valiquette. Envoyé à la Cour du Banc de la Reine.

John Shannon, mari sans cœur qui colportait hier une pendule achetée par sa femme dernièrement, et non encore payée, a été arrêté et sera envoyé en prison. Sa famille est dans la plus grande misere au No 103 rue Dalhousie.

Louis Boucher, d'Outremont, pour vol, recevra sa sentence dans huit jours.

La renommee d'une nouveuse

M. Lacroix, inspecteur des bâtiments, a reçu hier une missive assez drôle, que lui adresse un grand industriel de Philadelphie, M. Wm. Kane, fabricant d'appareils à incendie.

Cet honnête industriel a eu le malheur de se disloquer une jambe et la renommée d'une renoueuse de Montreal étant parvenue jusqu'à lui, il prie M. Lacroix de lui envoyer cette femme, offrant de rémunérer grassement ses services. Madame Des champs, de la rue des Inspecteurs, No. 153, n'a pas voulu entreprendre le voyage de Philadelphie à cause de son grand âge; mais elle offre d'envoyer sa fille, qui, dit-elle, possede tous les secrets de son art.

Scène d'administration à Paris:

Le chef de correspondance s'apprête à dicter une lettre à un de ses employés. Celui-ci se leve, et d'un air digne:

—Monsieur, lui dit-il, mes principes s'opposent absolument à ce que j'accomplisse ma besogne de cette façon.

—Comment!

—*Puis de dictature!* Voilà ma devise!

Les palpitations de cœur

Les affections nerveuses, la transpiration aux pieds et aux mains, les douleurs dans le dos et autres maladies du système nerveux sont guéries par l'usage des pilules ferrugineuses de Carter, preparée spécialement pour purifier le sang et le teint et donner du ton aux nerfs.

Le champ de Châteauguay

De cette terre historique, M. Frank Cutrotte écrit qu'il souffrait terriblement de la constipation, avec douleur et enflure au bas ventre. "J'essayai les Burdock Blood Bitters et ils me donnerent un soulagement immediat. Je dors maintenant très bien et je mange n'importe quels aliments avec goût.

Un article utile

"Je puis témoigner de la grande utilité de l'Huile Jaune de Hagyard. Nous l'employons pour brûlures, entorses, coupures, rhumatisme, mal de gorge, croup, etc., et je la recommande à tous comme un remède excellent." T. W. Appleby, Wingham, Ont. Tous les marchands de remedes eudent l'huile jaune.

Grande Réouverture!

DU MAGASIN DE

L. M. PERRAULT

225, RUE SAINT LAURENT

Les ventes à bon marché se continuent sans interruption.

On attire spécialement l'attention des familles pour les articles suivants à 50 pour cent de réduction.

Dentelles, Broderies, Rubans, Cotonnades et Indiennes, Etoffes à Robes, Tweeds et Marchandises de deuil, une spécialité.

L. M. PERRAULT & CIE

• 225, RUE SAINT LAURENT, 225

Si j'étais reine de France

ou roi d'Italie, j'achèterais de la Poudre à patisserie Crème de tartre Impériale pour ma cuisinière.

Aux sourds

Une personne guerie de surdité et d'un bourdonnement dans la tête datant de 25 ans, par un remede simple, enverra la recette de ce remede à toute personne qui s'adressera à Nicholson, 117 rue Melbourne, New York. 133—j

Hotel Richelieu

Le propriétaire de l'hôtel Richelieu a l'honneur d'annoncer aux personnes qui visiteront Montreal à l'occasion du carnaval, qu'ayant doublé le service de son hôtel, il sera prepare à fournir 200 à 300 repas tous les jours, aux prix ordinaires, et qu'il n'y aura aucun retard dans le service de l'hôtel. 120—i

Affreuse torture

Mme Henry M. Kitchen, Saint George, Ont., dit: "Je souffrais d'un mauvais rhume qui m'avait pris à la gorge, me causant une affreuse douleur, et je toussais continuellement. J'achetai du Baume Pectoral de Hagyard et en 2 jours j'etais mieux, puis au bout de 10 jours je me rendis à l'eglise. Nos voisins savent que ceci est vrai.

Il avait raison

Un M. Prince, marchand de cette ville, était accusé hier après-midi devant le Recorder d'assaut sur une femme. Une foule de temoins étaient en Cour et tous s'accordaient à reconnaître que le plaignante n'était pas croyable sous serment.

Deux jeunes avocats exercerent leurs talents oratoires à défendre leurs clients. Le Recorder dit qu'il était bien en faveur du principe de ne pas maltraiter les femmes, toutefois, en cette circonstance, le défendeur a eu raison de jeter la plaignante à la porte. L'action a donc été renvoyee et la plaignante a été obligée de payer les frais.

EVANOUISSEMENTS

Tous les évanouissements sont arrêtés gratis par le grand restaurateur de nerfs du Dr Kline. Pas d'attaques après le premier jour d'essai. Guerison merveilleuses. Un traite et une bouteille de $2 donnés gratis pour les cas d'évanouissements. Adressez vous au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa.

Vendu par J. A. Harte, 1780, rue Notre-Dame, Montreal.

Un bon extrait

D'une lettre de Mme Sullivan, 126 West Ave., Hamilton, Ont.: "Après avoir essayé une grand nombre de remèdes pour la maladie du foie, dont je souffrais depuis plusieurs années, j'achetai deux bouteilles de Burdock Blood Bitters et je trouve que c'est un remede sûr et complet. On n'en manque jamais à la maison.

ALBERT RATEL
1698 rue Notre-Dame,
PORTRAITS EN TOUS GENRES

Peinture, Pastel, Gouache, Aquarelle, Crayon, Estompe, Sanguine, et toutes espèces de dessins portrait, soit pour illustrer ou pour composition.

Monsieur Ratel se charge de tous carrosses de crayon, portraits pour corporations, gravure sujets d'amateurs, etc., etc.

Spécialité pour portraits peinture grandeur naturelle.

1698 rue Notre-Dame. 90

Café et Restaurant
VICTORIA
167,---Rue Mcgill---167
J. B. GRAHAM,
70 13m Propriétaire

ANNONCE DE
JOHN MURPHY & Cie
JERSEYS! JERSEYS!

Nos jerseys sont en grande demande, et se vendent rapidement, un prix sont les plus bas, et notre assortiment des plus complets. Les dames qui ont besoin de ces marchandises ne devraient pas manquer de venir nous faire une visite.

Jerseys en cachemire noir, 90c.
Jerseys en cachemire de couleur, $1.25.
Jerseys boutonnés de toutes couleurs.
Jerseys, coupons dans toutes les grandeurs.
Jerseys pour enfants, pour etre mariés.

60 CTS ET 75 CTS
Reduits de $1.25 à $2.00
JOHN MURPHY & CIE

ROBES DE MATIN
—EN—
INDIENNE
Grand assortiment à prix réduits

Nous vendons une jolie robe de matin en indienne cachemire, bien faite, pour $1.75.

Valeur speciale
JOHN MURPHY & CIE.

HABILLEMENTS POUR GARÇONS

Nous venons de recevoir notre assortiment pour le printemps, tous de jolis patrons et dans les styles les plus nouveaux.

HABILLEMENT EN TWEED
HABILLEMENT EN DRAP
HABILLEMENT EN VELOUR

TWEEDS! TWEEDS!

Grand choix de tweeds dans tous les tons.
Tweed Hairline.
Tweed Canadien.
Tweed Anglais.
Tweed Ecossais.
Bon tweed pour hiver à 40c.
Tweed double largeur, depuis 50c.

TWEED HALIFAX

Tous le tout pour costumes de dames, cette étoffe est pure laine et d'un bon usage. Nous avons un grand choix de couleurs.

PRIX REDUITS

10c la verge valant 15c.

JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783
RUE NOTRE-DAME
105, 107, 109, 111
RUE SAINT-PIERRE

Argent comptant et un seul Prix.

MARC TRUDEL
Agent d'Immeubles et de Finances. No 31 rue Saint-François Xavier. Argent prêté de 5 à 6 pour cent sur premiers hypothèques. Il a aussi de bons placements à faire pour ses clients. Au delà de 60 propriétés à vendre ou à louer. Maisons, terres, magasins, boutiques, terrains, etc. Spécialité de prêts sur billets promissoires et achat de billets promissoires. Affaires de toutes sortes traitées avec promptitude et discrétion. Au bureau de la propriété à vendre ou à louer. Maisons, terres, magasins, boutiques, terrains, etc. Spécialité de prêts sur billets promissoires et achat de billets promissoires. Affaires de toutes sortes traitées avec promptitude et discrétion. Au bureau de la propriété à vendre ou à louer. Maisons, terres, magasins, boutiques, terrains, etc. Spécialité de prêts sur billets promissoires et achat de

LA MINERVE

FONDÉE EN 1826

La souscription à l'édition quotidienne est de $6 pour la ville et de $5 pour la campagne.

La souscription à l'édition hebdomadaire est de $1.00 par an.

Les annonces, par ligne agate, première insertion, 10 cents; insertions subséquentes, 5 cents. A longs termes, conditions spéciales.

Toute espèce d'impressions executées dans nos ateliers.

Adresser toutes communications:

LA MINERVE

20, rue Saint-Gabriel.

Téléphone, 924. MONTREAL

CANADA

MONTREAL 20 FEVRIER 1889

RANCUNES LIBERALES

Depuis l'élection de M. Lépine, c'est-à-dire depuis que les associations ouvrières se sont permis de ne pas naviguer dans les eaux perfides du libéralisme, la *Patrie* ne laisse pas échapper d'occasion de leur témoigner sa rancune, pour ne pas dire sa haine. Lors de l'élection de Joliette, elle pressait les cultivateurs de se liguer contre la protection, qui ne favorise, disait-elle, que les *centres ouvriers*. Aujourd'hui, elle sonne le glas de la société des Chevaliers du Travail. Sous le titre: *Fin d'une comédie*, elle publie ce que voici:

Aux Etats Unis, les Chevaliers du Travail, affaiblis par les divisions intestines, deconsidérés par l'aveu d'un déficit à la dernière convention de Philadelphie, semblaient avoir vu ses beaux jours. Déjà les mécontents s'agitent pour jeter les bases de nouvelles associations. Il n'est donc pas étonnant que les imitateurs de M. Powderley, au Canada, soient entrés dans une ère d'insuccès qui n'épargnera que quelques politiciens aux abois.

Voilà qui n'est pas trop mal, comme trait de Parthe. L'organe rouge est peut-être un peu trop pressé, cependant, d'enterrer les Chevaliers du Travail, qui ont le tort suprême, dans le pays voisin, de ne pas vouloir se prêter aux manoeuvres des socialistes. Poursuivons:

Nous avons vu, il y a quelques semaines, lors de l'élection de Joliette, que les ouvriers d'une ville des plus conservatrices du pays ont refusé de s'enregimenter sous la bannière de MM. Lépine et Cie. Mais ce qui est plus frappant encore—et c'est la meilleure preuve que nous touchons à la fin de la comédie—c'est qu'ici même, vendredi dernier, dans le quartier qui a donné la majorité à M. Lépine, les associations dites ouvrières, ont fait retirer leur candidat aux honneurs municipaux, M. Godin.

Un mensonge d'abord. La ville de Joliette a donné une majorité de plus de deux cents voix au candidat conservateur, et si le candidat libéral a été élu dans ce comté c'est grâce à la paroisse de Saint-Paul. Quant au reste, nous livrons ces lignes de la *Patrie* aux réflexions de ceux qui connaissent ce qui se passe dans nos élections municipales.

MONNAIE DE SINGE

M. Mercier a payé de belles phrases les Frères des Ecoles Chrétiennes, à la Chambre de Québec. Voici ses paroles telles que rapportées par la *Patrie-Etendard*:

S'il faut consulter nos moyens: notre budget est grevé de dettes. *Pour le moment*, nous ne pouvons pas donner une somme considérable aux frères qui le *mériteraient si bien*.

Le gouvernement ne peut pas faire de *promesse*, mais il veut faire *quelque chose*. Je tiens que les frères *sachent* que la chambre comme le pays tout entier est unanime à reconnaître leurs longs et éminents services.

Ils *ont droit* à notre reconnaissance *et si* la conversion de la dette peut arriver à une solution *favorable*, nous serons *alors* en mesure de prouver aux Frères que notre action ne se limitera *pas à des paroles* d'admiration et d'encouragement.

Et avec tout cela, rien! Belles paroles, mais d'argent point! Il faut attendre! Il y a des *si*! La conversion, etc! *Si* la conversion se fait, c'est-à-dire si les créanciers de la province veulent bien pour les beaux yeux de M. Beaubeleil, sacrifier leurs intérêts—attendu qu'il n'y a pas moyen de leur forcer la main—*alors*, on fera *quelque chose*. Mais comme ce *si* est des plus problématiques, notre meilleur premier ministre ne court pas grand risque et peut promettre mer et monde. Vat-en voir s'ils viennent, Jean.

Mais, *si* ce bon M. Mercier, au lieu de tout abandonner ainsi à la question de conversion, c'est-à-dire à un futur contingent qui équivaut à peu près aux calendes grecques, avait bien voulu regarder un peu autour de lui, pour faire du bien aux Frères qu'il aime tant. *Si*— puisqu'il parle de *si*—s'il avait rogné un peu sur le superflu qu'il distribue si libéralement et *si* nationalement à ses fidèles, sur les $10,094 de la conférence *gargantuesque*, sur les $16,000 de la commission inutile des asiles, sur les $12,000 de la commission non moins inutile de MM. Bernatchez, Goyette et *Cie*, sur les $31,000 du cher Frère Cléophas, sur les $3,000 de Frère François, sur les $15,000 de la basse-cour, etc, etc, etc, avec tous ces *si*, peut-être serait-il parvenu à trouver quelques sous pour les Frères qu'il a si bien platrés de ses onctueuses paroles.

La licence effrénée que tous les mauvais éléments se croient permise, sous le régime Crispi à Rome, vient de se manifester de nouveau par deux exploits.

Le premier a eu pour théâtre la basilique de Saint-Jean de Latran. Une troupe de malfaiteurs s'y sont donné rendez-vous ces jours derniers, et pendant que quelques-uns d'entre eux faisaient le guet, les autres ont pénétré à l'intérieur, le chapeau sur la tête et le cigare à la bouche, proférant des blasphèmes et des menaces et jetant des ordures sur les images des chapelles latérales. Le sacristain de service a essayé vainement de résister à l'ignoble bande et il a été obligé de s'enfuir en toute hâte dans la chapelle de la *Pietà*, dont il a eu tout juste le temps de fermer la grille, pendant que l'un des profanateurs le poursuivait un couteau à la main. La police est arrivée... après coup, pour faire une enquête.

L'HOMME DE LA FIN

Le choix de M. Méline, comme premier ministre, indique la pauvreté du parti republicain. Un ministère Méline ne saurait être qu'un ministère fantôme. Il est vrai que ce serait assez en rapport avec la situation de la République.

Ce chétif enfantement est loin d'être facile, tout de même, et cela montre dans quel desarroi se trouve le parti régnant. On a peine à aboutir, bien qu'il ne s'agisse ni d'une ère nouvelle, ni d'un repêtrage, mais tout simplement d'un expédient pour attendre l'avènement du boulangisme et lui préparer les voies.

La république parlementaire et constitutionnelle n'a plus besoin, en effet, de ministère que pour rendre le dernier soupir, et M. Méline sera tout probablement le dernier de cette piteuse série de gouvernant éphémères qui se sont succédé depuis dix ou douze ans, sans gloire et sans honneur, jusqu'à parfait écoeurement. Triste expérience, qui semble avoir prouvé clairement que le parlementarisme anglais est impraticable en France, sous la République.

C'est du nouveau chef du gouvernement que Paul de Cassagnac disait, du haut de la tribune, il y a deux ou trois ans: "J'espérais M. Méline qui s'agita et essaie de m'interrompre. En voilà encore un qui brûle du désir de plonger son museau avide dans l'écuelle budgétaire." Si cette assertion—tant soit peu rudement formulée—était fondée, M. Méline serait donc au comble de ses voeux.

Mais il n'y sera pas longtemps. M. Thiébaud, qui paraît n'y connaître, et qui a été le premier instigateur du mouvement électoral de Boulanger, assure que le général sera président de la République dans deux mois, et qu'il fera en cette qualité l'ouverture de l'exposition. La prédiction est hardie, mais sa réalisation n'offre rien d'invraisemblable. Tout l'échafaudage actuel peut crouler d'un jour à l'autre et d'un seul coup.

ECHOS DU JOUR

Une dépêche particulière de Londres annonce que sir Charles Tupper doit s'embarquer demain pour retourner au Canada. Son voyage durera deux mois.

Dimanche, le 17 février, Son Eminence le cardinal Taschereau est entré dans sa 70e année.

Le cardinal Newman a 89 ans.

Le plus jeune des cardinaux est S. E. le cardinal di Ruode, il a 42 ans.

Le cardinal Taschereau, par ordre d'âge, vient le 28ième.

On a célébré, le 14 février, à Memramcook, le cinquante-huitième anniversaire de la naissance du vénérable supérieur du collège Saint-Joseph, M. l'abbé Camille Lefebvre, qui compte trente-quatre ans de prêtrise, dont vingt-cinq se sont consumés au service de la grande paroisse dont il a fait le foyer du développement intellectuel de l'Acadie.

Un professeur français, M. Guilbeau, vient de publier une notice bien simple, bien émouvante. C'est une statistique de la cécité, avec des renseignements nombreux sur la situation faite en Europe aux malheureux qui vivent noir, sur l'éducation qui leur est donnée, les professions qu'ils peuvent choisir.

Il y a en Europe 300,000 aveugles. La France en a pour sa part 30,000.

La science française vient de remporter un grand succès à Stockholm.

Le roi Oscar de Suède avait fondé en 1884 un prix qui devait être décerné le jour du soixantième anniversaire de sa naissance à l'auteur du meilleur ouvrage de mathématiques.

Le prix a été décerné à l'unanimité à M. Poincarré, professeur à la Faculté des sciences de Paris.

Une médaille a été donnée à M. Paul Appert, également professeur à Paris.

Mme Patti-Nicolini a signé un contrat pour trente représentations de grand opéra aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. La tournée commencera à New-York la première semaine de décembre 1889.

Un autre contrat avec M. George Edwards, du Gaiety Theatre, de Londres, pour huit semaines de comédie française, quatre semaines commençant le 27 mai avec Coquelin aîné, et quatre semaines commençant le 24 juin avec Sarah Bernhardt.

L'*Empire* dans un article substantiel sur la question économique, fait ressortir l'extravagance de l'attitude prise par les partisans de la réciprocité.

Il dit avec raison que, sous le régime libéral qui a reconnu aux colonies leur pleine indépendance en matière de tarifs, il est au moins aussi entendu que la métropole, si elle est soumise à des taxes rigoureuses, jouira du moins dans ses colonies du traitement de la nation la plus favorisée.

Les partisans de la réciprocité commerciale ont entrepris de changer tout cela et de faire à l'Angleterre la position de la nation la plus maltraitée.

Le senat, qui était ajourné depuis le 6 février, se réunira de nouveau ce soir. Il y a quatre bills actuellement qui ont originé à la Chambre Haute, dont trois venant du gouvernement. L'un de ces bills, présentés par l'honorable M. Abbott, a trait aux *Boodlers* municipaux. Il fait un délit punissable d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de $100 à $1,000, toute tentative de corrompre ou influencer un conseiller ou un officier municipal. Le corrupteur est placé sur le même pied que le corrompu. Il y aussi un bill relatif au transfert des connaissements (*bills of lading*) pour maintenir la responsabilité du premier acheteur et les droits du vendeur.

L'université Laval recevra prochainement de Rome une [illegible] figure à l'exposition du Vatican. Il lui a été offerte de la part de Sa Sainteté.

L'agitation catholique en faveur du pouvoir temporel du Pape continue sur divers points en Autriche.

Dans les derniers jours de janvier, une importante assemblée avait lieu à Innspruck. Le président, parlant de la puissance temporelle du Pape, a déclaré que le Pape, dont l'autorité est au-dessus de celle des rois, ne doit point dépendre d'un roi.

On a adopté une résolution portant que le peuple catholique condamne les obligations et restrictions imposées au Saint Siège par la législation italienne et qu'il ne cessera de protester jusqu'à ce que la question de la suprématie de l'Eglise ait reçu la solution desirée.

Pour avoir une idée de la force du boulangisme, en France, il suffit de lire la statistique des voix obtenues par le général, depuis que les parlementaires l'ont renversé.

22 mai 1887, election legislative dans la Seine	38,457
19 juillet 1887, election legislative dans la Loire Inferieure	3,300
21 février 1888, elections legislatives dans la Côte d'Or	9,487
Dans le Lauret	4,370
Dans les Hautes Alpes	111
Dans la Loire	12,532
Dans Marne et-Loire	11,372
Dans la Marne	16,107
Dans la Haute Marne	404
25 mars 1888, elections legislatives dans l'Aisne	15,000
Dans les Bouches-du-Rhone	980
8 avril 1888, elections legislatives dans la Dordogne	20,408
Dans l'Aude	8,408
15 avril 1888, election legislative dans le Nord	102,528
29 avril 1888, election legislative dans la Haute Savoie	853
13 mai 1888, election legislative de l'Isere	14,225
22 juillet 1888, election legislative dans l'Ardeche	21,706
19 août 1888 : Nord	142,475
— Charente Inferieure	37,256
— Somme	76,001
27 janvier 1889 : Seine	244,970
— Cote d'Or	14,767
Total	974,566

A ces chiffres, il convient d'ajouter environ 50,000 voix obtenues par le général aux diverses élections de conseillers généraux qui ont eu lieu depuis dix mois, et aux élections municipales du 6 mai 1887; nous arrivons au total de 1,045,566 suffrages.

CLUB CARTIER

Discours du Dr Lachapelle

Réponse au toast: "Le Vieux Chef"

M. le Président,

Messieurs et Messieurs.

J'ai l'honneur de repondre à la santé du très honorable sir John A. Macdonald.

Il est une legende representant un enfant voulant puiser l'ocean dans une coquille. Le sujet que j'ai à traiter remplissant le demi-siècle le plus important de notre histoire, et le temps que j'ai à ma disposition en est bien la coquille, et si on ne tient pas trop compte de l'âge, j'en suis bien un peu l'enfant.

Pour vous donner satisfaction, à vous tous qui m'encouragez comme pour rendre justice à sir John, il ne me faut pas trop imiter l'enfant legendaire; je vais donc rapprocher les horizons qu'il y a à contempler, amoindrir les espaces qu'il y a à parcourir, rentrer tout dans des limites determinées l'ocean qu'il y a à puiser; au lieu de suivre mon personnage, mon heros, le Vieux Chef, sur la traînée lumineuse qu'il a tracée de l'Atlantique au Pacifique, *per mare et terras, through land and sea*, selon la devise de ses aïeux; au lieu de vous le montrer dans chaque phase de sa carriere, si distinguée, si belle est sans egale sur ce continent,—*The Grand Old man* qui a nom Gladstone, sera sensible lui aussi comparable—je me bornerai à fixer vos regards sur un seul point de cette vaste existence. Je veux etudier sir John dans ses relations avec le Bas Canada jadis, la province de Québec aujourd'hui, avec nous canadiens-français, tant au point de vue de nos intérêts religieux que de nos intérêts nationaux. Je veux essayer de demontrer que cette voix unique, un jour encore rapprochée de nous, se fit entendre au milieu des délices d'un banquet, et dans l'enthousiasme du devouement de tous à notre Chef, écoutez-le, c'est le Vieux Chef," que cette voix, dis-je, pousse un cri du coeur qui est et doit être le cri de coeur de tout Canadien-français.

Et pourquoi? Pourquoi? C'est qu'il résulte pour le critique, pour l'historien impartial, ce fait ci: Sir John A. Macdonald au début même de sa carriere, dans ses jours de torysme qu'on lui reproche comme dans toute la carriere qu'il a parcourue, et dont le terme semble devoir pour le bonheur et la prospérité du pays, sir John, dis-je, a toujours fait pour nous qu'il faut nécessairement conclure que l'interêt politique personnel seul ne peut expliquer ce dévouement ininterrompu à ce que nous avons de plus cher, notre religion et notre nationalité! Et je dirai de suite que plus que toutes les autres influences politiques, il a contribué ainsi au maintien et au développement de notre jeune nation.

L'interêt politique, ai-je dit, ne peut seul donner le mot de cet énigme incompréhensible pour plusieurs—et n'est pourtant que ce mot que lui suppose ses détracteurs d'aujourd'hui qui étaient ses plus grands admirateurs autrefois; ils ont senti sa conduite d'un oeil haineux, accusateur, ils ont dit, il n'y a que de l'interêt dans tout cela. J'espere, Messieurs, que le rapide exposé que je vais vous faire nous obligé non pas d'être charitables sir John et ses amis ne demandent pas la charité d'une opinion—mais à d'être logiques et de reconnaître que si la malice parente, quel que soit son *étendard*, peut brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier, notre dieu d'hier est et doit être celui d'aujourd'hui.

Nous savons dans les annales de l'histoire le nom de Mardona qui jusqu'à une époque très reculée et nous le voyons figurer à la tête des clans d'Ecosse; famille essentiellement religieuse, catholique ferventes,—la reforme n'avait pas encore fait son apparition. Nous apercevons vers le 18e siècle sur le chemin de Rome un pelerin qui a nom Hugh Macdonald, allant demander au Pape le pardon qui alesout le ciel, et donnant une grande partie de ses biens à l'Eglise. Les prieres du vieil Ecossais repentant, de l'aïeul, du guerrier terrible devenu sujet loyal, n'ont pas été perdues et le descendant quoique rejeton éloigné, quoique victime de la fatalité qui le fit naître dans une religion étrangere, a continué sur un continent nouveau l'oeuvre des aïeux. Les aïeux avaient la foi qui fait tendre les mains pour donner tout jours, et tient le coeur toujours ouvert; sir John, lui, a toujours eu ce grand sens de l'homme d'Etat, ce grand esprit de justice, qui consiste à donner protection à notre croyance religieuse comme à notre foi nationale: les deux ne faisant qu'un dans le saint rotulaire de tout Canadien-français.

Je n'ai pas voulu laisser passer inaperçu ce detail interessant que l'histoire nous donne sur la famille de sir John, qui par son caractere, tient d'assez près à mon sujet.

Sir John vient d'être reçu avocat. C'était à cette époque malheureuse de notre histoire, où l'union entre anglais et français, cette union necessaire au maintien de notre existence comme peuple, semblait être une impossibilité politique. Que fait sir John consulté par M. Panneau, accusé d'avoir dit des paroles *anti-catholiques* à Papineau? Il lui répond amicalement: "I pity you and such as you, but get away from the city."

Sauvez vous lui dit il, votre vie est en danger. Ce conseil du jeune avocat n'était-ce pas un temoignage de sympathie non équivoque pour Thibodo, Papineau et tous les nôtres.

Quelques mois plus tard Shoulty le fameux Hunter polonais, voulant seconder le mouvement patriotique, traverse à Prescott, et après une resistance desespérée, il est fait prisonnier et condamné à mort. Le salut était impossible; Sir John chargé de sa défense, fit des efforts heroïques, au point que toute l'attention du barreau était fixée sur le jeune avocat qui au son début, pour un coup d'essai fit un coup de maître, et conquit d'un seul coup une reputation qui devait le porter à la plus brillante destinée. "It was the first feather on his cap." Mais, me dira t on, Sir John ne fit alors que suivre la voie du devoir, du devoir professionel, qui fait que l'avocat devient le meilleur ami de son client si qu'il soit. Je sais que le médecin a la gloire de se les plaies de l'ennemi comme de plus vaillants défenseurs de la patrie, mais messieurs, il n'est agréable de citer ces traits de l'histoire de sir John, parce que ses fameux détracteurs semblent donner à entendre qu'il ne fut jamais susceptible de cette conduite sympathique envers ceux qui luttent pour le triomphe de nos idées et ces libertés.

D'un autre côté, Messieurs, il est impossible de voir, dans ce que vient de rapporter, des actes de délogante vis à vis l'autorité; car, c'est bien de sir John que l'on peut dire: *Next to my God, my king.*

Next to my God, my king. La longue carriere politique dans laquelle notre jeune et déjà celebre avocat pénètre pour la première fois quelques années plus tard, en 1843, cette carrière qu'il devait illustrer d'une manière si brillante, et si glorieuse, ce gouvernement qui colonisé britannique l'autorité royale: force des colonies dans l'union pour la grandeur de l'empire, du vaste empire dans les domaines du nuel, comme dans ceux de Charles Quint, le soleil ne se couche jamais, grandeur de l'empire pour le bien être des colonies, intérêts communs, union sympathique, relations amicales ou le joug ne se fait jamais sentir, voilà le programme du nouveau politicien, qui va porter haut et fort, sa bannière et faire voir que tenir ferme dans des moments encore de 75 années accomplies, Loyauté à l'Angleterre et loyauté à nous-mêmes, semble avoir été la devise de sir John.

Ce programme a toujours été le même. C'est bien là le caractere distinctif de sir John n'avoir toujours marché droit vers le but à atteindre, le front haut et visiere à l'ennemi, bien différent en cela de certains autres politiciens, semblables au navire des Argonautes si souvent tourné pendant le cours d'une longue et perilleuse navigation, lorsqu'il ne voyait à son retour aucune trace de sa construction première.

Les deux faits de sympathie manifeste de sir John vis à vis des nôtres, que je cueille au hasard dans le début de sa carriere professionnelle, ne feront pas taire les langues qui aiment à salir les meilleures réputations, et elles continueront à reprocher les mêmes accusations contre sa vie politique; mais voyons jusqu'où l'on peut avoir raison. C'est ici, à l'un dit dans un moment d'aveuglement déplorable, qui a mis le feu aux édifices du parlement de Montreal. Cette accusation fausse a pu echapper, a pu trouber de lèvres indignes, mais ne saurait être repetée de sang froid.

Nous savons dans quelles circonstances ce malheureux événement vint accomplir le sacrifice d'une indemnité aux personnes qui avaient souffert des dommages dans les troubles de 1837. Sir John au Canada, comme Gladstone en Angleterre, prétendait une c'était reconnaître un principe qui tendait à justifier légalement la revolte; il était prêt à payer de sa personne comme il l'avait de à faire, à protéger et à couvrir les infortunes dans la mesure de ses forces individuelles, mais une déclaration officielle un parlement qui ne paraissait un manque de logique dont il ne voulait pas partager la responsabilité: voilà tout.

La foule ameutée sans frein pour la retenir, sans barrière pour l'arrêter, libre comme si la garde eut donné le mot de passe, la foule, dis-je, se livra à des excès. Sir John en est il responsable? Son discours prononcé dans l'enceinte parlementaire dont il être considéré comme une harangue à la foule diverse se croisera la ville en grottesque dans un quartier? Non, et les protestations énergiques prononcées par sir John le lendemain du terrible incendie abominable, sang des artisteurs bouillonnait encore dans les rues, ces protestations, dis-je, ne font conclure, et devront faire conclure à tout homme sérieux que celui dont la carriere devait être si glorieuse, ne pouvait débuter par un acte aussi reprochable et se signaliser par le même d'une manque ineffaçable destinée à être sa honte pour toujours.

Toute la carrière de sir John proteste énergiquement contre cette accusation. Nous n'y pénétrer un peu plus; faisons un coup d'oeil et nous verrons une les premières idées au commencement de notre discours sont bien fondées.

Les patriotes et les bureaucrates de 1837 devenus les reformistes et les torys sous l'union, commencent à se rapprocher et à se comprendre; arrêt à régler deux grandes questions, les réserves du clergé et la tenure seigneuriale on les croit en 1850 de donner un embrassement fraternel et la tenure seigneuriale on les croit en 1850 de donner un embrassement fraternel et de former le grand parti conservateur qui va lutter pour la conservation de nos institutions religieuses et nationales attaquées par le parti libéral naissant.

Or, nous voyons sir John de 1854 à 1867 faire partie de l'administration conservatrice qui conduit les destinées du pays pendant tout ce temps si nous faisons exception des 48 heures de l'administration Brown Dorion et des quatre mois du cabinet Sanfield McDonald. Nous le voyons employant toutes les ressources de son génie pour régler ces deux grandes questions si importantes pour les deux Canadas, les réserves du clergé pour le Haut-Canada et la tenure seigneuriale pour le Bas-Canada.

En abolissant la tenure seigneuriale, le régime féodal, en dépit de l'opposition la plus violente, il a donné à l'habitant ce privilège immense qui est pressé l'émancipation du droit de liberté: c'est le droit de propriété du sol.

La race qui possède le sol possède le pays. Cette mesure, tant être plus que toute autre, a contribué à nous sauver quand l'Union nous avait été donnée pour nous perdre.

Oui, Messieurs, c'est grâce au parti conservateur, grâce à sir John que l'habitant de notre pays peut se dire le cultivateur le plus libre du monde.

On appelait au moyen âge, on tout, jusqu'à l'air, était infeodé, un franc homme celui qui n'était soumis à aucune redevance.

L'empereur Frédéric Barberousse, allant guerroyer contre Notre Saint Père le Pape, reprocha-t-il, à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie. Les populations se courbaient sur le passage du grand conquerant qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur les hommages. Tous se prosternaient, moins cependant un vieillard qui, debout sous un chêne, les bras croisés, et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier se tint pour dit, et se dirigea vers le vieillard, et lui demande d'une voix terrible:

—Qui es-tu toi qui ne refuses la foi?

—Un franc homme, répond fièrement le vieillard.

—De qui relèves-tu?

—De Dieu et de ma terre.

—Passons, dit l'empereur, cet homme est plus grand que moi.

Eh bien, messieurs, ce pauvre homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, que vous voyez assis sous l'épais feuillage de l'érable, l'arbre national, qui peut braver les puissants et leur refuser l'hommage, c'est la cultivateur canadien. Devant cet homme, pauvre, empereur, il est plus puissant que Frédéric Barberousse.

Le reglement des réserves du clergé et l'achat des droits seigneuriaux qui constituaient les deux élevages de bataille que les agitateurs politiques suscitaient tour à tour, étant devenu un fait accompli, il se fit un moment de tranquillité qui ne pouvait durer longtemps; George Brown devait trouver des moyens nouveaux pour semer le vent et la tempête. Sir John devait lui en fournir d'ailleurs bientôt l'occasion par la ligne de conduite qu'il devait tenir vis à vis de nous, chaque fois que nos intérêts religieux et nationaux étaient menacés.

La lutte de ces deux hommes, l'un chef du parti libéral, composé des clear grits du Haut Canada et des libéraux du Bas Canada, l'autre chef du parti conservateur qui avait ses plus grandes forces dans notre province, se détache sur le fond de l'histoire politique des cinquante dernières années, comme un duel gigantesque: du triomphe ou de la défaite d'un de ces deux duellistes va dépendre le salut ou la perte du pays. Sir John triomphe et nous fûmes sauvés.

(A continuer.)

UNIVERSITÉ-LAVAL

Résumé de la conférence de M. l'abbé Arel à aborder, prof. sur le Droit Naturel

SUJET: Les degrés de la liberté humaine

La raison et l'expérience prouvent que l'homme, quoique doué du libre arbitre, ne possède cependant pas toujours l'exercice de ce pouvoir. Dans l'enfance, dans le delire, dans la folie, l'infirmité des organes ne permettant pas encore, ou ne permettant plus à l'acte de l'intellectuelle de l'âme de s'exercer d'une manière normale, prévient la réalisation des conditions requises au développement de la liberté. De même le sommeil, le somnambulisme naturel ou artificiel, et d'autres causes de ce genre suppriment ou entravent l'acte libre.

Mais alors même qu'il a l'usage de sa raison, l'homme n'est pas toujours également maître de ses opérations, et il agit avec plus ou moins de liberté suivant le degré de l'influence subie par ses facultés intellectuelles dans la production de leurs actes. Les principales sources de cette influence sont l'ignorance, les passions et l'habitude.

L'ignorance est l'absence d'une connaissance dans un sujet capable de la posséder. Si par nature on par état on est tenu d'avoir cette connaissance, l'ignorance est dite *coupable*; dans le cas contraire, elle est dite *invincible* ou *excusable*, selon qu'elle ne peut cesser, même par une diligence sérieuse, ou qu'elle pourrait être dissipée par une étude proportionnée à l'importance de l'objet, à la capacité de la personne et aux circonstances dans lesquelles on se trouve. Comme le remarquent judicieusement les moralistes, il est difficile, dans la pratique de la vie, et pour chaque action en particulier, de dire quand et à quel point l'ignorance a influé sur la volonté, quand elle a été coupable ou excusable. Il est certain que l'ignorance crasse et grossière, qui est invincible ou excusable, ne diminue en rien la responsabilité d'un acte coupable, mais elle en change la nature, en doit soustraire entièrement les moralités, les rendre involontaires. Il en est de même des mouvements désordonnés des passions, qui ne sont ni coupables ni légitimes. Privés en effet de la liberté, les passions, mouvements d'un appétit incapable lui même de moralité parce qu'il est incapable de liberté, ne sont malgré elles ni bonnes ni mauvaises, mais elles le sont suivant que la volonté rationnelle de l'homme à l'empire de laquelle elles sont soumises, les dirige vers le bien ou vers le mal.

Mises à notre service par l'Etre suprême pour nous aider à faire le bien et à fuir le mal avec plus de facilité, de promptitude et d'énergie, les passions ne contribuent, hélas! que trop souvent à notre ruine et à notre déchéance. Au lieu d'être regies et gouvernées par la volonté humaine, elle l'entraînent, l'affaiblissent, l'entraînent aveuglement vers l'objet qui peut les satisfaire, et en font ainsi leur serviteur et leur esclave. Une telle détermination de la volonté par la passion est évidemment contraire à l'ordre, elle est opposée à la marche naturelle de ses facultés, et constitue le désordre moral et la faiblesse de l'homme ou du fait, comme la passion bien ordonnée et soumise à la raison fait sa gloire en faisant sa force et sa perfection.

Quant au degré d'influence que les passions exercent sur le libre arbitre, pour le bien apprécier il suffit de connaître le degré de perturbation qu'elles causent dans les actes de l'intelligence et celui de l'entraînement de la propension qu'elles apportent à la volonté qui, pour être parfaitement libre dans ses opérations, demande une indifférence parfaite et l'exemption de toute impulsion étrangère. Mais tout en accordant que les passions amoindrissent notre liberté, gardons nous de penser qu'elles la détruisent; à part certains cas très rares, où l'usage de la raison nous est complètement enlevé, les actes accomplis sous leur influence sont toujours à nous, puisque notre volonté demeure toujours plus ou moins libre d'agir ou de ne pas agir.

Outre les passions, il est encore d'autres éléments qui peuvent influer sur les mouvements de la volonté ou en diminuer plus ou moins la liberté, ce sont les *habitudes*. Les scholastiques définissent l'habitude: "une disposition ou qualité intérieure ajoutée aux facultés naturelles, et les inclinant constamment à produire facilement les mêmes actes." Considérées relativement au siège où elles résident, on peut distinguer les habitudes qui tiennent à la sensibilité ou les habitudes *physiques*, celles qui se rapportent à l'intelligence ou les habitudes *intellectuelles*, enfin celles qui sont propres à la volonté ou les habitudes *morales*.

L'habitude qu'il faut bien se garder de confondre avec l'instinct, comme l'a fait Reid, peut être bonne ou mauvaise suivant qu'elle incline vers le bien ou vers le mal. La bonne habitude s'appelle *vertu* et la mauvaise se nomme *vice*. La perfection de l'intelligence consistant dans la possession du vrai, et celle de la volonté dans la tendance vers le bien, il est évident que la vertu est pour l'homme une source de développement intellectuel et moral, et par la raison contraire le vice un principe de perversité et de décadence. Il y a un art de vertus et de vices que de fautes principales. Or au premier rang des facultés humaines on trouve la raison et la volonté, et au second rang, ou comme moyens d'action, l'appétit concupiscible et l'appétit irascible. De là, quatre vertus cardinales qui sont comme les gonds sur lesquelles roulent toutes les autres: la *prudence*, la *justice*, la *tempérance* et la *force*, et quatre vices diamétralement opposés: l'*imprudence*, l'*injustice*, l'*intempérance* et la *lâcheté*. Sous l'influence de l'habitude, comme sous celle de la passion, le libre arbitre peut être plus ou moins diminué, quelquefois même complètement détruit, et alors l'acte accompli par habitude n'est plus libre et volontaire que dans sa cause.

Pour arriver à la pleine et entière possession de la liberté, il faut donc à l'homme d'abord une connaissance claire et précise de ses devoirs, puis un empire absolu sur ses passions afin de les purifier, de les reglementer, de les harmoniser et d'en faire ainsi un ressort utile à son activité; il lui faut par l'habitude du bien fortifier et perfectionner son intelligence et accoutumer sa volonté à la pratique prompte et facile de la vertu. Par cette ascension pénible, mais glorieuse vers les plus hauts sommets de la véritable liberté, l'homme travaillera non seulement à sa propre perfection et, par suite à son bonheur, mais encore au bien être de tous ceux qui sont en rapport prochain ou éloigné avec lui; car, on l'a dit avec raison, l'usage légitime de la liberté individuelle, contribue puissamment au maintien et au triomphe de l'ordre dans le monde, comme l'abus de la liberté augmente la marche du mal et entrave le mouvement progressif de l'humanité.

Décès

MARCHESSEAULT.—A St Joseph, Saint-Hyacinthe, le 10 du courant, après une cruelle maladie de plusieurs mois, Dame Aurelie Lorange, veuve de Vilbon Marchesseault, âgée de 61 ans. Elle laisse deux enfants, J. B. Marchesseault, notaire de St Damase, et M. Lucien Marchesseault, de St Hyacinthe.

BROSSEAU.—Le 17 courant, à l'âge de 53 ans, M. J. C. Brosseau, cultivateur, de Lepointe. Les funérailles auront lieu le 20.

ON DEMANDE un commis de six ans d'expérience dans la marchandise sèche, qui sait bien l'anglais et qui ait des aptitudes pour servir les pratiques. Références exigées. S'adresser à G. B., 21 et 26, Hanover St est, Manchester, N. H. 136-1d

AVIS.—J. C. Wilson & Cie, fabricants de papier, font demain à 11 heures a.m. l'ouverture de leurs soumissions pour leur établissement. No 703, rue Craig. 135-10

Théâtre Royal

SPARROW & JACOBS, Props. et Gérants.

Semaine commençant Lundi, 18 Février après mi-carême soirée

Mlle ADA GRAY

Assistée d'une excellente compagnie d'artistes, dans

EAST LYNNE

Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts. Sièges réservés 5 cts extra. Plan au magasin de musique de Prince.

Semaine suivante—SOAP BUBBLE.

DEUX CONFÉRENCES ILLUSTRÉES

Seront données dans l'association salle de

L'Association Conservatrice

No 67 rue Saint-Jacques au dessus des bureaux de *La Presse*)

Mardi et Mercredi soir, 19 et 20 Février courant, à 8 hrs

Reproductions exactes des plus beaux monuments, palais, musées, boulevards, promenades publics, etc, etc.

PARIS ILLUSTRÉ: Promenade dans Paris et Environs, Versailles, Saint Cloud, Saint Denis, etc, etc.

EXCURSION EN ITALIE: Voyage en Italie, comprenant Rome, Florence, Venise, Milan, Naples, Gênes, etc.

Billets 25 cts

QUEEN'S HALL

HENRY THOMAS ..... Gérant

Lundi soir, 25 Février

CONCERT D'ADIEU

DE

MADAME ALBANI

ARTISTES:

Mme ALBEN, Mlle DAGHAN, contralto, Signor MACKINTOSH, ténor, M. RUDOLPHE, basse comique, M. BARILI, violoncelle, Signor Romualdo Conti.

Au bénéfice du fonds de la Société Philharmonique de Montréal, sous la direction du PROFESSEUR COUTURE.

Prix: $2, $1.50 et $1. Vente des billets chez Nordheimer, mardi matin à 9.30 hrs.

ACADEMIE DE DANSE

DE

PROFESSEUR BURKEE

2269, rue Sainte-Catherine, 2269

(Bloc H. Rue Sparks)

CLASSE DE COMMENÇANTS, No 3

Le Professeur Burkee ouvre une nouvelle Classe pour les commençants, LUNDI et JEUDI prochain, le 18 courant, à 8 heures p.m. Il manque encore quelques places. LECONS PRIVEES données tous les jours. Classe intermédiaire le Mardi et Vendredi. Classe de perfectionnement le Samedi. Salon pour dames seulement le Mardi et Vendredi après-midi de 2 à 5 heures. Salle pour soirées particulières à des prix raisonnables. Un petit choix de belles salles pour bals, etc, à des prix raisonnables. 31-6m

Quartier Saint-Louis

Une grande assemblée des électeurs du quartier St-Louis, convoquée par M. Laurent, aura lieu ce soir, à 7.30 hrs, au No 537 rue St Laurent.

M. Savignac et ses amis sont priés d'y assister.

JOS. MELANÇON,
Président du comité.

Les comités de M. Laurent se tiendront ouverts tous les soirs à 8 hrs p.m.

Comité central, coin des rues Ste Catherine et St Constant. No 537 rue St Laurent et 91 rue Drolet.

Les amis favorables à sa candidature sont priés de venir travailler au succès de son élection.

AVIS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEMI-ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

LA CITOYENNE

(Citizens Insurance Company of Canada)

aura lieu au bureau de la compagnie, 181 rue Saint-Jacques, Montréal, LUNDI le 4 Mars prochain, MARS prochain, à DEUX heures p.m. pour l'élection de trois directeurs et la transaction de toutes affaires de la compagnie qui y sera légalement soumise.

Un dividende de dix-huit pour cent (18 p.c.) par année, sur le capital payé de cette compagnie, a été déclaré pour le dit exercice financier et sera payable le premier jour de mars prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis le 15 jusqu'après l'assemblée annuelle.

WILLIAM G. MILLS,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 20 février 1889. 136

CHEVAUX PERCHERONS NORMANDS ET BRETONS.

DÉTAI

TELEGRAPHIE

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 19.

La séance est ouverte à 3 heures.

RAPPORT

M. DESJARDINS dépose le premier rapport du comité des débats.

BILLS

Plusieurs bills privés sont déposés, entre autres un par M. Curran, destiné à faire revivre la compagnie de la levée et du chemin de fer Saint Gabriel et à modifier ses règlements.

Sir John THOMPSON propose la seconde lecture du bill concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre. Le ministre déclare qu'il n'a pas l'intention de lancer son projet maintenant, préférant donner à la Chambre tout le temps nécessaire pour l'étudier.

L'honorable M. MILLS dit que la mesure est très importante. Elle n'est pas seulement une codification, mais elle introduit des modifications radicales dans la loi. Il espère qu'on n'exigera pas que la mesure passe à cette session.

INTERPELLATIONS

L'honorable F. LANGELIER demande si c'est l'intention du gouvernement de codifier la loi commerciale du Canada, soit à la présente session ou à la session prochaine.

Sir John THOMPSON répond que le gouvernement n'a pas encore étudié cette question.

Le bill proposé subit sa seconde lecture.

Sir John THOMPSON propose la seconde lecture du bill établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive des procès. Cette mesure est destinée à rendre les classes de la loi qui maintiennent la matière applicable à la Nouvelle Ecosse et à l'Ile du Prince-Edouard.

L'honorable M. LANGELIER suggère qu'on étende l'application de la loi sur les procès sommaires en l'appliquant à d'autres crimes et délits que ceux susceptibles de ce genre de procès. Il ajoute que cela serait utile, les frais de l'administration de la justice criminelle en seraient de beaucoup diminués. Le bill est là une douzaine de fois, mais celui de M. Tupper concernant les certificats de capitaines et de second de navires.

L'acte modifiant l'acte des poids et mesures sera soumis au comité général, est lu une troisième fois et adopté.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides. On discute assez longuement sur le titre de l'administration de la justice.

Les députés de l'opposition sont d'opinion que les salaires des juges des cours supérieures dans Ontario devraient être augmentés.

Le gouvernement est décidé de supprimer le salaire de l'huissier (Marshal) de la cour de vice-amirauté à Québec.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

La Chambre continue en comité général à considérer les différents chapitres des estimations, surtout ce qui a rapport aux pénitenciers qui est très élevé, et qui, de l'aveu même de sir John Thompson, devrait être réduit.

La séance est levée à 11.30.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Québec, 19.

La séance est ouverte à 3.30 heures.

LES PROTONOTAIRES

M. CARDIN dépose un bill intitulé: Acte pour régulariser certains pouvoirs aux protonotaires.

L'honorable M. Gagnon dit qu'il a reçu une autre copie de son bill relatif à la statistique des naissances, mariages et décès de la province, pour remplacer celui qui a été manipulé, mais il prierait retirer simplement le projet de loi.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

L'honorable M. MERCIER propose la seconde lecture du bill aux fins d'amender les articles 5053 et 4697 des Statuts refondus de la province de Québec. Ces amendements ont pour but d'incorporer les compagnies de chemins de fer par lettres patentes.

M. SANTEL dit que la loi actuelle régissant les compagnies de chemins de fer est vague et qu'il n'est pas besoin de l'amender. Il propose comme sous-amendement que la troisième lecture soit remise à six mois.

L'honorable M. MERCIER dit que, dans les Etats de New York, du Connecticut, du Michigan, les compagnies de chemins de fer n'ont pour être incorporées, qu'à déposer leurs plans et les clauses de leurs constitutions au bureau du secrétaire d'Etat. En Angleterre, ces documents sont déposés au bureau du registrateur général, qui est virtuellement un employé du gouvernement; en France et dans tout le reste de l'Europe, la procédure pour les chemins de fer est sous le contrôle du gouvernement. Comme les lettres patentes sont une institution anglaise, on ne peut s'attendre à les voir prévaloir dans toute l'Europe et aux Etats-Unis.

M. TRUDEL dit que, sur la mesure actuellement devant la Chambre, il est obligé de se séparer du gouvernement. Si l'on ne veut pas que le gouvernement fédéral empiète sur les droits des provinces, il faut aussi que, les provinces empiètent sur les droits du gouvernement fédéral. Si la mesure est adoptée elle fera naître des rings et des combinaisons, car il sera bien plus facile de tromper un seul homme, le solliciteur général, que de tromper toute la Chambre.

L'orateur ajoute qu'il approuve la politique générale de chemins de fer du gouvernement, mais qu'il ne saurait approuver la mesure actuellement soumise et il votera pour l'amendement.

Le débat se continue entre MM. Desjardins, David, Mercier, Larrau, Taillon et Flynn et, finalement, l'amendement est rejeté et la proposition adoptée sur une division de 23 contre 37.

Le bill est lu une troisième fois et la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

LE BARREAU

M. PELLETIER propose que la Chambre se forme en comité sur le bill aux fins d'accorder le barreau de la province de Québec à sept cette M. Louis Philippe Robitaille à la pratique du droit sans examen.

L'honorable M. FLYNN propose comme amendement que M. Robitaille soit soumis à deux examens: Un pour l'étude et un pour la pratique.

M. Pelletier s'oppose à l'amendement et M. Lemieux se déclare en faveur.

L'honorable M. GAGNON dit qu'il y a tant de précédents de ce genre, qu'il n'est pas juste de faire une exception aujourd'hui.

L'amendement est adopté par un vote de 23 contre 22, le premier ministre votant avec la majorité et les nationaux votant contre.

M. PELLETIER se lève furieux et proteste que la soirée entière du bill soit renvoyée à demain ce à quoi le premier ministre consent.

L'AGRICULTURE

L'honorable M. RHODES propose que la Chambre se forme en comité sur les résolutions accompagnant le bill aux fins de fusionner les départements agricoles et l'Ordre de mérite agricole. Il fait un long discours et les résolutions sont adoptées.

LA PRESIDENCE DU CONSEIL LEGISLATIF

Un vote relève M. MERCIER propose que la Chambre se forme en comité sur le bill concernant la présidence du Conseil Législatif.

L'honorable M. TAILLON dit qu'un tel bill ne saurait trouver place dans les statuts de la province de Québec. Dans une occasion antérieure, M. Mercier avait déclaré qu'il serait dangereux, pour le président du Conseil, de devenir membre du gouvernement *ex officio*, mais M. Taillon préférait, lui, voir le président du Conseil membre du gouvernement plutôt que sa créature.

En Angleterre, on fait du président de la Chambre comme un juge, homme pour un long terme et indépendant des partis. Pourquoi ne ferait-on pas de même ici?

Le chef de l'opposition espère que, si la mesure est adoptée, ce ne sera pas pour payer une rançon. On en a eu déjà trop de ce système honteux, qui déshonore le Conseil et souille les annales parlementaires de la province.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il consent sans les idées du chef de l'opposition, pour la présidence de l'Assemblée Législative, mais il admettait que le président du Conseil devrait comme en Angleterre, ou le président de la Chambre des Lords résigna quand le gouvernement qui l'avait nommé fut battu. En 1873, l'honorable P. J. O. Chauveau, alors président du Sénat, donna sa démission après la chute du gouvernement conservateur.

M. Mercier termine par une attaque des plus violentes contre l'honorable M. de la Bruère.

Le bill autorisant le gouvernement à nommer le président du Conseil est adopté en troisième lecture, sur un vote de 37 contre 18.

La séance est levée à minuit.

DERNIERES NOUVELLES

CANADA

Mde Albani

OTTAWA, 19.—Mde Albani est arrivée dans la capitale cette après-midi. Elle est descendue à Rideau Hall, où elle est l'hôte de Leurs Excellences lord et lady Stanley. Elle donnera un concert ici demain.

L'incendie de l'"Elsie"

QUÉBEC, 19.—Les dommages causés par le feu aux bateaux de l'*Elsie* ne seront pas aussi considérables qu'on le pensait d'abord et sont couverts par les assurances.

Examen

—L'examen des candidats pour la charge d'inspecteur des écoles protestantes est fixé au 3 avril. Il y a deux places vacantes—Rev. M. Fothergill ayant donné sa démission et M. J. A. McLaughlin étant décédé.

En prison

—Le soldat de 4e artillerie "B," qui a été emprisonné pour avoir volé deux paires d'animaux dans un magasin de la Basse-Ville, a passé hier à la cour de police. Ensuite remise en attendant un rapport sur sa conduite à la prison.

Il déclare qu'il était sous l'influence de la liqueur et n'avait nullement l'intention de voler quand il a commis l'offense en question.

Les Chemins de fer au Manitoba

WINNIPEG, 19.—La séance de cette après-midi est consacrée à la discussion du bill concernant le contrat passé entre le gouvernement du Northern Pacific et le gouvernement.

M. Norquay a blâmé le gouvernement d'avoir passé avec le Northern Pacific un nouveau contrat qui est au détriment des intérêts du Saint Paul, Minneapolis & Manitoba, et il a proposé un amendement qui, s'il était accepté par la Chambre, aurait pour effet de faire regretter l'adoption d'un tel contrat.

Le vote sur l'amendement a été pris à 11 heures 15 et l'amendement a été rejeté par un vote de 27 contre 8.

Funérailles de feu M. Bridges

—Les funérailles de feu M. C. J. Bridges ont eu lieu cette après-midi et jamais auparavant elles n'avaient été aussi imposantes et plus important n'avait été vu dans les rues de Winnipeg.

Sur le parcours tous les magasins étaient fermés et tendus de noir.

Dans le cortège, on remarquait les conseillers municipaux, le député, les membres de la chambre de Commerce et nombre d'employés et de citoyens.

Le service religieux a eu lieu à All Saints Church, d'où le cortège s'est rendu au cimetière Saint Jean. Les porteurs étaient MM. Hugh J. Macdonald, ingénieur, H. M. Howell, major Lewis, C. I. Wainwright et Montague Aldous.

Sur tous les édifices publics le drapeau était à mi-mat.

ETATS-UNIS

La catastrophe de Hartford

HARTFORD, Ct., 19.—A dix heures, ce matin, dix sept cadavres avaient été retirés des ruines du Parc Centre Hotel et dix-sept avaient été envoyés à l'hôpital. Il n'est aucune autre victime connue ou soupçonnée d'être ensevelie sous les débris qu'il reste encore à retirer.

Peu après dix heures ce matin d'autres corps ont été découverts, mais ils sont tellement enchevêtrés sous les débris qu'il faudra quelque temps pour les en retirer. On ne connaît encore que neuf noms parmi ceux qui sont morts.

Le docteur Perry et le docteur De Verno, chef de police du même lieu, ont été arrêtés hier soir à la suite d'une plainte portée contre eux par le coroner Hyde, qui les accuse d'avoir négligé de faire leur devoir comme médecins légistes.

Les autorités ont commencé ce matin à faire une enquête sur la cause de l'effondrement de l'hôtel. Arthur Talbot, le propriétaire, a déclaré qu'il avait donné ses ordres pour que les murs soient abattus, mais qu'il ne pensait pas que cela causerait la chute de l'hôtel.

Accusé d'assassinat

NEW YORK, 19.—On vient de commencer la cour d'assises du comté de Kings, à Brooklyn, le procès d'un individu du nom de Christian Sehg Ller, prévenu d'assassinat pour avoir tué à coups de couteau le soir dernier, un nommé Thomas Cavanagh. Il paraît que ce dernier aurait, dans une taverne, insulté la femme de Sehg Ller, qui, à son retour, a vengé l'outrage faite à son honneur.

Un prix extraordinaire

NEW YORK, 19.—M. Jonas Borden, résidant de Green Cove Springs (Floride), vient de payer $8 000 pour la ville de Floride dont les édifices publics et les maisons particulières ont été peu auparavant détruites par un incendie.

Drame en Iowa

NEW YORK, 19.—A Council Bluffs (Virginie), un avocat très en renom a tué, à coups de revolver son associé, M. George Hagues, marchand négociant à New York. On dit que M. Hagues aurait eu des avances malhonnêtes à la femme de son associé.

Sur tous les édifices publics le drapeau était à mi-mat.

Procès d'une concessionnaire

NEW YORK, 19.—Le procès de M. Thomas Kerr, l'ex-trésorier de la compagnie de tramways de Broadway, prévenu de complicité dans la corruption des conseillers municipaux de 1884, pourrait bien ne pas aboutir, car voilà déjà plusieurs jours qu'il est question de faire un nouveau jury, et on n'est pas encore parvenu à trouver un seul homme remplissant les conditions requises pour siéger comme jurés.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

EUROPE

Un concours de beauté à Paris

PARIS, 19.—Une exposition et un concours de beauté auront lieu en cette ville en avril prochain. De belles femmes représentant les races asiatiques, hindoues, africaines et caucasiennes y prendront part. Le plus haut prix sera de trente mille francs.

Nouvelle sentence contre O'Brien

DUBLIN, 19.—Le procès du journaliste O'Brien, de Trale, s'est terminé par une conviction et une sentence à six mois d'emprisonnement. Ce terme, ajoute au premier auquel il a déjà été condamné, tiendra M. O'Brien hors du Parlement pendant un an à rester entière. La Cour a fait remise de la clause des travaux forcés.

Les craintes de l'Angleterre

LONDRES, 19.—On dit que la prochaine session du parlement, le gouvernement demandera un crédit de £10,000,000 pour la défense du pays. Cette somme servirait encore à la construction de vingt navires de guerre, de cinquante croiseurs et d'un grand nombre de torpilleurs.

Le mariage du Czarewitz

LONDRES, 19.—Edmond Yates du cable de Londres, à la *Tribune*:

—Le prince de Bismarck est très ennuyé des nouvelles qui circulent au sujet du mariage du Czarewitz à la princesse Alix de Hesse. Il est certain que ce mariage aura lieu, mais on ne dit pas que ce sera dans trois semaines tel qu'il avait d'abord été annoncé. Il aura aussi lieu à Londres environ deux mois.

La mort de Stanley

PARIS, 19.—Le correspondant du *Petit Journal* à San Salvador, Congo, qui était arrivé dans cette localité un messager qui annonce que, d'après les bruits en circulation sur la route occidentale d'Afrique, Stanley aurait été tué à Manzamba, tenant un engagement avec les indigènes. Ce messager déclare que plusieurs instruments qui auraient appartenu à Stanley ont été vendus par des indigènes.

LONDRES, 19.—Les journaux du soir n'ajoutent pas foi à la nouvelle que publie le *Petit Journal* au sujet de la mort de Stanley.

La question de Samoa

BERLIN, 19.—La *Gazette de Cologne* dit que le Livre bleu sur les affaires de Samoa trouve la sagesse et la modération du prince de Bismarck. Elle ajoute que les rapports du consul allemand à Apia démontrent que les actes des Américains étaient négligents et vexatoires et que la politique allemande a contribué à la pacification des îles Samoa.

La compagnie de Panama

PARIS, 19.—Le tribunal de commerce, à qui l'on s'était adressé pour obtenir la mise à la faillite de la compagnie du canal de Panama, vient de décider que cette cité est une compagnie commerciale. Cette décision soulève un conflit avec le tribunal civil de la Seine qui, dans un récent jugement, déclara que la compagnie de Panama était une compagnie civile et non commerciale. Le tribunal de commerce est incompétent dans l'affaire.

En Italie

ROME, 19.—La chambre des députés a adopté par 171 voix contre 82 la motion ajournant le rabinet d'avoir pris en disponibilité le général Mattei parce qu'il a imposé à la division de trop rudes travaux de défense.

La crise en France

PARIS, 19.—M. Meline, reconnaissant l'impossibilité de former un cabinet sur la base d'une concentration de divers groupes républicains, a abandonné la partie. On assure que le président Carnot chargera M. Constans de former le cabinet. La chambre des députés a siégé pendant quelques heures hier et a ajourné aujourd'hui. Le gouvernement n'a pas encore pris position d'ajournement à jeudi. M. Delattre a dit qu'il démissionnerait comme président de la chambre si la formation d'un ministère en dehors du centre.

Le scrutin, par un vote de 256 contre 62, a adopté un projet divertissant que les officiers à la retraite ne pourront être appelés à remplir des fonctions publiques.

Le président Carnot a reçu, cet après-midi, les membres du cabinet démissionnaire.

Le président Carnot a chargé M. Constans de former un cabinet.

Le cabinet Constans est ainsi composé: Intérieur, Constans; justice, Thevenet; affaires étrangères, Spuller; guerre, Boulanger; marine, Barbey; finances, Rouvier; travaux publics, Yves Guyot; agriculture, Viette; commerce, Lockroy; instruction publique, Fallières.

Le cabinet a été assermenté à l'Elysée.

Vin Sirop Dusart
au LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
Le Lacto-Phosphate de chaux contenu dans le SIROP et le VIN de DUSART est le plus connu des reconstituants.
Il a été reconnu et cité par les médecins comme le plus puissant pour la croissance des enfants, pour développer les os et les muscles, et fortifier ceux qui sont atteints par une croissance trop rapide, chez les Phthisiques, il facilite la cicatrisation des poumons.
Les Médecins ordonnent journellement le VIN ou le SIROP de DUSART comme reconstituant par excellence et comme remède contre la fatigue et nous soumettons à chaque personne le fait que le Lacto-Phosphate de chaux contient tous les éléments nécessaires au développement du corps humain.
Le Lacto-Phosphate de chaux contient tout ces éléments et garantit les enfants contre le rachitisme et les maladies des os.
Le VIN et le SIROP de DUSART sont excellents tant pour les femmes enceintes que pour celles qui nourrissent

FEUILLETON

ELJEN !

IX — *Suite.*

Enfin apparut le roi des tziganes, celui que le peuple avait élu sept ans auparavant et qui venait déposer ses pouvoirs conformément à leurs lois. C'était un homme de cinquante ans, vêtu d'un manteau rouge et coiffé d'un tricorne aux cordons d'argent. Il portait à la main une sorte de sceptre, un long bâton dont la tête figurait un dragon aux ailes déployées. A sa main gauche brillait un anneau d'or au milieu duquel étincelait un rubis grossièrement enchâssé. Derrière lui marchait trois jeunes filles, dont les jupes et les corsets écarlates tranchaient sur la blancheur de leurs chemises bouffantes serrées aux épaules et garnies de rubans dorés. Elles avaient des perles au cou et dans les cheveux. Puis venaient les fils de Tellaro, portant des branches d'arbres chargées de fleurs ; puis sa femme déjà vieille et les traits accusés ; puis ses petits-enfants en grand nombre, montrant au soleil leurs épaules dorées et leurs jambes vigoureuses.

Tellaro était un des quatres rois ou voïvodes tziganes qui se partagent en Hongrie le gouvernement de leurs compatriotes. Les rois doivent être élus par la foule assemblée, tous les sept ans. Cette dignité leur donne les pouvoirs les plus étendus ; ils ont le droit de vie et de mort sur leurs sujets. C'est dans la forêt de Bakony que se fait le vote pour celui qui régit cette partie de la Hongrie.

Les tziganes se levèrent tous au passage de Tellaro et l'accueillirent avec respect. Le roi pénétra dans les bois, marcha suivi de son cortège jusqu'à un espace libre, entouré de grands arbres. Il s'avança au milieu, ses fils jetèrent sur le sol leurs branchages, et une des jeunes filles étendit une étoffe pourpre sur cet autel improvisé.

La foule s'était massée en rond, les hommes par devant, les femmes et les enfants en arrière. Les troncs des arbres formaient comme une enceinte que personne ne franchissait. Seule, la famille de Tellaro occupait l'espace libre.

Le roi prit la parole et dit qu'il se démettait de sa dignité en obéissance aux lois tziganes. Il remercia ses compatriotes de lui avoir conféré cet honneur et ajouta qu'il se soumettrait en toute simplicité au nouveau roi qui allait lui succéder.

Un silence grave et digne accueillit ses paroles ; on n'entendait pas un souffle dans la foule.

Quand il eut fini de parler, Tellaro enleva lui-même son manteau rouge et le déposa sur les branches en fleurs que ses fils avaient jetées à terre. Il en fit autant de son tricorne. Enfin, prenant son sceptre, il le planta fièrement entre les rameaux enlacés pour qu'il se tint debout, car un sceptre qui tombe à terre est un mauvais présage. Puis il ôta son anneau, le porta à ses lèvres, et le mit entre les deux ailes du dragon en disant :

—Ce symbole sacré ne doit reposer que sur la main d'un chef ou sur celui qui est plus puissant que nous et qui, quand il le veut, peut parcourir les airs.

Alors il croisa les deux bras sur sa poitrine, baissa la tête, resta un instant recueilli, se retourna et rentra dans la foule.

A ce moment les chefs s'avancèrent et, sortant des groupes, entrèrent dans le cercle resté vide. Ils étaient une vingtaine, de tout âge, et s'assirent autour des insignes royaux. Le peuple s'écarta, les hommes firent signe à leurs compagnes de s'éloigner et la délibération commença.

C'était à Tellaro, revenu avec les autres chefs, qu'il appartenait encore de parler le premier. Puis, d'après l'âge et la dignité, chacun donna son avis sur le choix qu'il convenait de faire. Plusieurs noms furent proposés. Ils étaient discutés simplement, librement. Cette pauvre royauté entraînait plus de charge que d'honneurs ; elle était inconnue, presque occulte, et n'aurait pas valu la peine d'être brigué, si le cœur humain ne conservait toujours, dans ses replis, un désir instable des honneurs. Les vieillards la souhaitaient comme couronnement de leur vie, les hommes jeunes comme une distinction flatteuse. Ce peuple errant, sans foyer et sans patrie, essayait depuis des siècles de se coordonner sous la protection hospitalière de la Hongrie et il tenait aux prérogatives qu'on voulait bien lui laisser avec toute l'âpreté des malheureux.

Peu à peu, un nom courut de bouche en bouche et domina tous les autres. C'était le nom de Pacarius. Le jeune chef ne disait rien. Il laissait ses compagnons décider de son sort, insensible à la gloire qui pourrait lui en revenir autant qu'à l'ombre dans laquelle il pouvait rester. Son sève l'emportait bien loin de cette réunion, bien loin même de ses frères les tziganes. La vision qui passait devant ses yeux n'était pas non plus de ces belles filles aux joues brunes qui attendaient dans le bois l'issue du conseil. Ce qu'il voyait flotter entre les arbres, c'était l'image d'Irène dont il se rappelait le désespoir sous le chêne du château de Bangor. Il lui semblait que les larmes de la jeune comtesse tombaient en gouttes brûlantes sur son propre front. Depuis qu'il avait vu pleurer Irène, Pacarius n'avait pas retrouvé un sourire ; il était en proie à une sombre mélancolie.

Ses pensées l'absorbaient si complètement qu'il n'entendait pas les discussions qui avaient lieu sur son nom, en sa présence. Et pourtant, elles étaient flatteuses, car Pacarius était aîné de tous. Son intelligence, ses formes superbes, son talent extraordinaire de musicien, la flamme vive de son cœur que révélaient ses yeux profonds, avaient excité les sympathies de ce peuple impressionnable que fascinent toutes les émanations de la beauté. L'objection qu'on élevait contre lui était celle de sa jeunesse, comparée à l'âge vénérable de plusieurs autres chefs. Mais les vieillards eux-mêmes se chargèrent de la dissiper en déclarant qu'ils lui obéiraient volontiers, à cause des grandes qualités qu'on avait remarquées en lui. Les autres noms furent laissés de côté et leurs partisans se turent en signe d'adhésion à l'avis général.

C'est à ce moment que Pacarius fut tiré de son douloureux rêve par le mouvement qui se produisit autour de lui. Les chefs s'étaient levés. Le jeune homme se leva comme eux. Alors Tellaro s'avança et le prit par la main pour le présenter aux acclamations du peuple :

—Mes enfants, dit-il sur un ton sonore, voilà celui que nous croyons être le plus digne de nous commander !

La foule avide se pressait pour voir Pacarius qui se tenait près de Tellaro, comme ces jeunes arbres de grand avenir dont le tronc s'élève tout droit, d'un seul élan. Un murmure sympathique courut parmi les Tziganes. Les femmes se rapprochèrent, ne pouvant résister plus longtemps à leur curiosité. Les enfants grimpèrent les branches ; ils avaient l'agilité et la souplesse des léparda. Les jeunes filles, qui savaient que Pacarius n'avait point encore choisi de compagne, penchaient un visage attentif vers le jeune chef qu'on proposait d'élire.

Après un instant de silence, Tellaro continua :

—Voulez-vous acclamer le nom de Pacarius, celui que nous vous présentons ?

Comme un flot qui se décharge en jets étincelants, la foule éclata en applaudissements et en cris qui s'élevèrent en bonds sonores sous les arcades étagées de la forêt. Les mains se tendirent, les gosiers lancèrent tous ensemble le nom du jeune tzigane ; un frémissement parcourut tous ces rangs pressés, toutes ces figures émues.

Pacarius fut nommé roi des tziganes avec une flatteuse unanimité.

Il ne parut pas troublé par cette manifestation. Son front se courba un instant vers la terre ; puis il se découvrit, jeta autour de lui un long regard, comme s'il prenait possession de ses nouveaux sujets, et dit avec calme :

—Je vous remercie. J'accepte, puisque c'est votre volonté.

D'un pas tranquille, il s'avança vers les branches déposées à terre. Il accrocha lui-même le manteau sur ses épaules, posa sur sa tête le tricorne galonné d'argent, prit le spectre et passa l'anneau à son doigt, d'un mouvement sûr, précis, rapide, qui était de bon augure.

Puis il se retourna, et les acclamations recommencèrent. Pacarius fit un signe pour les apaiser et dit aux tziganes qu'il les engageait à être fidèles à leurs vieux usages, à se conduire comme des hommes reconnaissants dans ce pays qui les avait reçus. Il leur promit de défendre leurs droits et de ne jamais laisser périr les faveurs dont ils jouissaient au moment de son élection. Il leur dit que la Hongrie traversait un moment de crise dans lequel leur devoir était de l'aider comme des alliés fidèles.

Sitôt qu'il eut fini, les jeunes filles qui avaient escorté Tellaro à son arrivée s'approchèrent. Elles portaient une cruche de terre pleine de vin et entourée de fleurs, qu'elles offrirent à Pacarius. Il la prit, en but le contenu et la brisa ensuite à ses pieds. La joie de la foule était exubérante ; on entendait des chants de triomphe, des souhaits, des éloges à l'adresse de Pacarius. Le soleil avait monté à l'horizon et pénétrait entre les arbres. Les oiseaux volaient de branches en branches avec des appels joyeux ; ils étaient étonnés de voir leur solitude si bruyamment troublée, et battaient des ailes avec un mélange de confiance et d'effroi.

Les chefs vinrent les premiers pour féliciter Pacarius et reconnaître son autorité. Puis tous les hommes défilèrent devant leur voïvode en lui prenant la main.

Les femmes s'étaient dispersées dans les bois, aux abords de la prairie, et s'occupaient à préparer le repas qui devait continuer la fête. Elles construisaient des feux, elles échafaudaient des brasiers. Les unes faisaient cuire à une broche rustique un quartier de mouton, acheté en passant au berger de la forêt ; d'autres, une volaille grasse ; d'autres encore, plus favorisées, un hérisson à la chair molle et succulente. Mais la plus affriolante des préparations était celle du renard. Pour donner à ce régal toute sa perfection, elles creusaient un trou en terre, le tapissaient de feuilles vertes et y déposaient l'animal. Puis elles le recouvraient de charbons ardents jusqu'à ce qu'il fût cuit à point. Les lueurs de la flamme au-dessus de laquelle elles étaient penchées et que combattait la lumière du soleil, donnaient des tons de bronze, des reflets de cuivre rouge au modelé ferme de leurs visages.

Bientôt eut l'occasion de gagner beaucoup d'argent dans cette journée, car nombre de tziganes allèrent lui demander du vin, du pain ou des quartiers de lard pour célébrer l'élection du nouveau roi.

Quand tout fut prêt, les tziganes se groupèrent de nouveau par bandes, comme à leur arrivée et firent honneur au festin. Les libations furent abondantes. Les vieilles femmes avec leur profil de sorcières, n'étaient pas les moins ardentes à boire le vin doré de la Hongrie, et si les jeunes filles se levèrent plus tôt que les autres, c'est qu'elles étaient tentées par un autre plaisir, celui de la danse qui allait commencer.

La chaleur était grande ; mais ce peuple qui se souvient du soleil de l'Asie s'en accommodait bien. Les musiciens s'installaient au pieds des arbres, dans les endroits où les branches s'écartaient un peu. Leur premiers accords attirèrent toute cette jeunesse à danser la " czardas ". Les vieillards se rangèrent en cercle et se mirent à fumer, en regrettant sans doute leurs belles années. Les jeunes gens se réunirent deux à deux et commencèrent ce mouvement lent, presque triste, qui sert de début à la danse nationale hongroise. Mais peu à peu ils firent claquer leur talon l'un contre l'autre et tournèrent rapidement sur eux-mêmes.

Une " czardas " peut durer deux heures, avec des alternatives de calme et d'ardeur, sans que personne songe à s'en plaindre. Les couples entrent et sortent, s'éloignent et reviennent en toute liberté.

Les tziganes, lorsqu'ils dansent la " czardas ", y mettent plus de longueur que les Magyars. Leurs femmes n'ont pas cette grâce coquette et vive des Hongroises qui lisent leur joies simplement dans l'éclat de leurs yeux, qui vont à la danse avec un plaisir naïf, en déchiffonnant leurs robes rouges, comme des coquelicots qui sortent de leur enveloppe. Chez les tziganes, les sentiments sont moins expressifs et la pâleur du visage, que rien n'altère, cache uniformément toutes les émotions.

Pourtant la " czardas ", les séduisait, car elles ne pouvaient se décider à y mettre fin. Depuis longtemps, les hommes graves, les vieilles ridées voulaient reprendre leur route. Mais à tous les projets de retour, les danseuses répondaient par un sourire qui faisait briller leurs dents blanches, et continuaient de tourner.

Pacarius, assis au pied d'un vieux hêtre, regardait toutes ces agitations avec une tranquillité triste. Il s'abandonnait à ses pensées intimes, bercé par le bourdonnement qui régnait dans la forêt. Il ne se souciait pas des regards qui se fixaient sur lui, lorsque passaient les danseurs. Une des filles de Tellaro, qui l'aimait depuis longtemps, faisait pourtant de grands efforts pour attirer l'attention du jeune voïvode ; tantôt cachée dans l'épaisseur du bois, tantôt allant et revenant devant lui, elle ne le quittait pas des yeux.

(*A continuer*)

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria.
Quand elle fut enfant, elleen voulut encore.
Quand elle fut plus grande, elle disait : J'ai alors,
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

On demande

quelques élèves de plus pour l'anglais et la musique vocale. Leçons à toute heure. Prix exceptionnel. S'adresser au No 34 rue Saint-Dominique.

Un fait convaincant

La constipation est la cause la plus fréquente des maux de tête, mauvais sang, humeurs, étourdissement, vertige, etc., et c'est pour quoi elle ne devrait jamais être tolérée. Elle peut être rapidement guérie par l'emploi des Burdock Blood Bitters, qui ne manquent jamais de guérir même les cas les plus obstines et les maladies chroniques.

CASTORIA

pour les Bébés et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les prescriptions connues."
Dr. H. A. ARCHER,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

Le Castoria guérit colique, constipation, Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation, Vermifuge, sommifère, il aide la digestion. Et ceci, c'est un fait, sans autre mystification.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.

Plus de Feu! Plus de Tares!

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le *FEU* sans douleur ni chute du poil. Adopté par les *vétérinaires* renommés, *éleveurs, entraîneurs, haras*, etc.

Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures, Ecarts, Suros, Eparvins*, etc. Revient et ne laisse jamais de traces. Il est aussi infaillible dans le traitement des *Angines, Ophthalmies, Bronchites*, Inflammations des Poumons, du Foie, des Intestins, *Pleurésies*, Hydropisies, Rétentions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPOTS : Paris, MESTIVIER & Cie, 27bis rue Saint-Honoré
MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON — QUÉBEC : ED. MOUIN & Cie
STE-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais comme voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu partout les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Aux Vieilles Personnes !

Chez les personnes âgées le système nerveux est affaibli et il est absolument nécessaire de l'entretenir la force requises. Un de nos serviteurs de la profession médicale des plus en renommée, en parlant de la domination des rhumatismes chez les vieillards, dit : Les douleurs variées, rhumatismales ou autres dont se plaignent souvent les vieillards et qui matériellement troublent leur bien-être ne sont que la conséquence du manvais état des nerfs." Cela parle de soi : le médicament qu'il faut aux personnes âgées est un tonique puissant pour les nerfs. Les personnes souffrant de constipation, de flatuosités, d'étourdissements, de diarrhée, d'indigestion, de rhumatismes, de névralgie, etc., etc.

Le Célèri Composé de Paine, ce fameux tonique pour les nerfs est presque un spécifique pour cela désordres de l'estomac, et par son grand pouvoir à régénérer les dérangements du foie, des intestins et des reins, il chasse tous les maladies parfaitement au vieil âge. Toutes les vieilles personnes trouvent que c'est un stimulant sûr et que qui donne appétit et facilite la digestion.

En vente chez les pharmaciens. $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. Envoyez pour un journal de 8 pages où vous verrez plusieurs témoignages de la part de personnes respectables, et lisez ce qui les amènent le Celèri Composé de Paine.

WELLS, RICHARDSON & CIE.,
MONTREAL, P. Q.

SIROP DU PRINCE DE GALLES

DE Mme HARWOOD

Ce sirop, qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Harwood, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur remède pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs de ces sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché ils sont toujours trop cher, s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le **SIROP DU PRINCE DE GALLES** et soyez sur de votre affaire. Nombreux certificats de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix: 25cts la Bouteille

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 38 rue Notre-Dame.

La MINERVE continue d'exécuter toute espèce d'impressions, au No 30 rue Saint-Gabriel. Depuis le livre le plus considérable jusqu'à la plus modeste circulaire ou carte de visite. Prix modérés.

IMPERIAL

CREAM TRADE MARK TARTAR

BAKING POWDER

THE COOK'S FRIEND

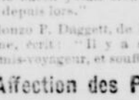

BAKING POWDER.

OU LA FOUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1881, Médaille de bronze obtenue à Toronto en 1886, à Montréal en 1887.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme UN ARTICLE TRES UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUELON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturé avec soin par le propriétaire de la marque de coffre

En vente chez tous les Marchands respectables.

GILLETT'S
POWDERED
LYE

DR. FOWLER'S
·EXT: OF·
·WILD·
STRAWBERRY
CURES
CHOLERA
Cholera Morbus
COLIC
CRAMPS
DIARRHŒA
DYSENTERY
AND ALL SUMMER COMPLAINTS AND FLUXES OF THE BOWELS IT IS SAFE AND RELIABLE FOR CHILDREN OR ADULTS.

VOICI VOTRE VERITABLE SAUVEUR

M. A. RACICOT, demeurant autrefois sur la rue St. Laurent, maintenant sur la rue Craig No 338, tout vis-à-vis le milieu du Carré Viger.

C'est ici où l'on se rend en foule pour se procurer ses célèbres *Remèdes Naturels*, dont il est le seul inventeur, savoir : le sirop pectoral antiasthmatique, le sirop pectoral dépuratif, le sirop antidyspeptique, la pilule du foie, le Baume Rhumatismal, le Baume des Montagnes Rocheuses, le Baume de Vie, le Baume du Lion, le Baume Américain, le Baume Canadien, le Baume Rhumatismal, le Baume des Voyageurs, le Baume Anodin, le Baume Pectoral, le Baume de Gilead, le Baume de Térébenthine, le Baume de Boerhaave, le Baume Universel, le Baume Vermifuge, le Baume Carminatif, le Baume Stomachique, le Baume Tonique, le Baume Purgatif, le Baume Diurétique, le Baume Diaphorétique, le Baume Expectorant, le Baume Astringent, le Baume Antiseptique, le Baume Antibilieux, le Baume Antiglaireux, le Baume Antiscorbutique, le Baume Antivénérien, le Baume Antiputride, le Baume Antiémétique, le Baume Antidiarrhéique, le Baume Antidysentérique, le Baume Antihémorroïdal, le Baume Antihystérique, le Baume Antihypochondriaque, le Baume Antiarthritique, le Baume Antinéphrétique, le Baume Antilithique, le Baume Antiscrofuleux, le Baume Antirachitique, le Baume Antiasthmatique, le Baume Antipleurétique, le Baume Antipneumonique, le Baume Antibronchique, le Baume Antitussique, le Baume Antiodontalgique, le Baume Antiophthalmique, le Baume Antiotalgique, le Baume Antirhinique, le Baume Antistomatique, le Baume Antipharyngique, le Baume Antiœsophagique, le Baume Antigastrique, le Baume Antihépatique, le Baume Antisplénique, le Baume Antipancréatique, le Baume Antiintestinal, le Baume Antimésentérique, le Baume Antinéphrétique, le Baume Antivésical, le Baume Antiprostatique, le Baume Antiurétral, le Baume Antiutérin, le Baume Antiovarique, le Baume Antimammaire, le Baume Antiscrotal, le Baume Antipénien, le Baume Antiarticulaire, le Baume Antimusculaire, le Baume Antiosseux, le Baume Antimédullaire, le Baume Antinerveux, le Baume Antiencéphalique, le Baume Antiméningique, le Baume Antiépileptique, le Baume Antiparalytique, le Baume Antiapoplectique, le Baume Antimigraineux, le Baume Antivertigineux, le Baume Antiamaurotique, le Baume Antiophthalmique, le Baume Antiotalgique, le Baume Antirhinique, le Baume Antistomatique, le Baume Antipharyngique, le Baume Antiœsophagique, le Baume Antigastrique, le Baume Antihépatique, le Baume Antisplénique, le Baume Antipancréatique, le Baume Antiintestinal, le Baume Antimésentérique, le Baume Antinéphrétique, le Baume Antivésical, le Baume Antiprostatique, le Baume Antiurétral, le Baume Antiutérin, le Baume Antiovarique, le Baume Antimammaire, le Baume Antiscrotal, le Baume Antipénien, le Baume Antiarticulaire, le Baume Antimusculaire, le Baume Antiosseux, le Baume Antimédullaire, le Baume Antinerveux, le Baume Antiencéphalique, le Baume Antiméningique, le Baume Antiépileptique, le Baume Antiparalytique, le Baume Antiapoplectique, le Baume Antimigraineux, le Baume Antivertigineux, le Baume Antiamaurotique.

OUVERT de 8 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. N'oubliez pas l'adresse,

A. RACICOT, herboriste,

338 rue Craig, vis-à-vis le milieu du Carré Viger, la seule maison en haut la rue Galerie.

CERTIFICAT. Les plus célèbres médecins, après plusieurs années de leur usage pour la maladie du foie, de la jaunisse, la dyspepsie, la bronchite, le catarrhe et la faiblesse, m'avaient condamné à mourir. Alors, je commençai à faire usage des célèbres Remèdes Sauvages de M. A. Racicot qui demeure maintenant sur la rue Craig, tout vis-à-vis le milieu du Carré Viger, et je fus complètement guéri. Tous ceux qui lront la recette sera de n'être pas trompés.

LEON DESCHAMPS,
Co. Gosnier, Hochelaga.

INSTITUT MEDICAL

Pour le traitement spécial des maladies chroniques, de l'appareil digestif et du rectum, dyspepsie dans toutes ses formes, affection des poumons, du foie et des reins dues à l'empoisonnement du sang, constipation et diarrhée chronique, hémorroïdes, démangeaison au fondement, fissures, fistules, ulcères, polypus, rétrécissements du rectum.

Une brochure de 62 pages envoyée gratuitement sur demande,

No 1988, Rue Sainte Catherine, Montréal, P.Q

AU PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit *La Minerve* dans chacun de ces hotels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale	Hôtel Richelieu
Archibaskaville	" Albion
Bebell	" Noiseux
Beloeil Station	" Richelieu
Berthier	" Beaulieu
Berthier	Hôtel Guilmette
Berthier en Haut	Hotel du Canada
Blue Bonnet	" Benard
Borde-a-Plouffe	Laval House
Boston	Tremont House
Boucherville	Hôtel Racicot
Boucherville	Restaurant Au
Beauharnois	" de Beauharnois
do	" Baron
do	St. Lawrence Hote
do	Hôtel du Peuple
do	" Commercial
Buckingham	Grand View Hote
Carillon	Hotel Arbique
Chambly Bassin	" Bellevue
Cheneville	" Hay
Cornwall, Ont	" Albion
Coteau du Lac	" Commerciale
Coteau Landing	Travellers Hotel
Curran, Ont	Hotel Labelle
Detroit	Russell House
Dorion's Landing	Hotel Bissault
Deschambault	Hôtel Paquin
Hamilton	Royal Hotel
Hull	Hotel Laberge
Hull	Hotel Coallier
Joliette	Hôtel Rivard
Jacksonville, Floride	" Windsor
Komoraska	" Messier
L'Assomption	" Archambault
Laurentides (Saint-Lin)	" du Canada
Lachute	" Argenteuil
do	" Rodrigue
do	" Paquet
Longue-Pointe	" Pepin
Le relais	" Dominion
do	" Montreal
do	" McNeil
do	Maison Robert
Louiseville	Hôtel Frechette
La Baie	" Vigneau
La Patrie, P. Q.	" Gendreau

Geo Pharst d. Ottawa Hotel, l'Original, Ont.
Hotel Langevin, Rockland, Ont.
Montreal—Hôtel Windsor, Place Dominion coin de la rue Dorchester.

do	—Saint Lawrence Hall, 135 rue Saint Jacques.
do	—Hôtel Richelieu, 41 à 47 rue Saint-Vincent.
do	— " Jacques Cartier, 21 Place Jacques Cartier.
do	—Hôtel Lauzon, 1227 et 1229, rue Saint Laurent, quartier St Jean Baptiste.
do	— " Roy, 307 Dorchester
do	— Bourdon, 91 Saint-André
do	— Clément, 1256 rue Ontario
do	— " B. A. Courtemanche, No 66 Chemin Papineau
do	— " Lalonde, 39 Place Chabollez
do	— " Canada, rue Saint-Gabriel
do	—Grand Pacific Hotel, 30 Barrack
do	—Harry's Sample Room, coin Saint-Alexis et Inspecteurs
do	—Restaurant A. Rodrigue, coin des rues Saint-Jacques et Richmond
do	—Union House, 2397 Notre Dame.
do	—Club Saint-Jacques, 831 Dorchester

New York	Fifth Avenue Hotel
do	French Hotel
Nicolet	Hotel du Canada
Orleans, Ont	" Taurion
Ottawa	" Alexandria
do	Restaurant Brunswick
do	do Legault
do	do Chatelois
do	do Hudon
do	do Morin
do	Russell House
Papineauville	Hôtel Côté
Piedmont, Que	Hotel Piedmont
Plaisance	Hotel Charlebois
do	Hotel Gravel
Pointe a Gatineau, P.Q.	Hotel Union
do	" Ferry
do	" Ottawa
Pont Viau	Hôtel Marcotte
Philadelphie, Pa.	Continental Hotel
Pointe Claire	Hôtel du Canada
do	" Windsor
do	" Ducheneau
Pointe-aux-Trembles	" Archambault
Quebec	" Saint-Louis
Rigaud	" du Canada
do	" Rigaud
Roberval, lac St-Jean, Q.	Roberval
Roxton Pond	" Nadeau
Sainte-Adele	" Godmer
Ste-Agathe des Monts	" Chalifoux
St-André d'Argenteuil	Union
Saint-André Avella	Hotel Boyer
do	Hotel Fortier
St-Antoine, Richelieu	" Giard
St Amoine de Tilly	" Beraeton
Saint-Benoit	" Proulx
Saint-Ciet	" du Canada
Saint-Chrysostôme	" Union
St-Dominique Station	" Saint Dominique
Sainte-Dorothée	" Dubilon
Saint-Eustache	du Canada
Saint-Faustin	" Dumbion
Saint-Félix de Valois	" Geoffroy
Sainte-Genevieve	" Jacques-Cartier
do	" Sauriol
St-Gabriel de Brandon	" Corbeillier
St-George Est, Beance	" Poulin
Saint-Hyacinthe	" Yamaska
do	du Canada
do	Central
Saint Hilaire	Iroquois House
do	Hotel Richelieu
Saint-Isidore	Hôtel Saint-Jdore
St-Jacques L'Achigan	Hotel Grangor
do	" Belliveau
Saint-Jacques le Mineur	" Derenleau
Saint-Jan'vier	Hotel Depatie
Saint-Jerome	" Grignon
Saint-Jovite	" Plouffe
Sainte-Julienne	" Corsin
do	" Prevost
Saint-Laurent	" Crevier
Saint-Madeleine	" Rachand
Sainte-Madeleine	du Canada
Saint-Martin (Laval)	Montreal House
do do	Hotel Lapeasee
Sainte Monique	Hotel Hochon
Sainte-Mélanie	" Perrault
Saint-Omer	" Tétrault
Saint-Pie, comte Bagot	" Central
Saint-Polycarpe	" Lalonde
Sainte-Rose	" Magnolia
do	" Blondin
Saint-Romuald	" Saint-Hilaire
Saint-Rédempteur	" St-Redempteur
Saint-Sauveur	" Beauchamp
Saint-Sauveur	" Plouffe
St-Sauveur des Monts	" Lalonde
Sainte-Scholastique	" Poirier
Sainte-Thérèse	" Blabrille
Saint-Tite, Co. Champl.	" Marchand
Saint-Zotique	" Fournier
Sorel	" Fish
do	" Saint-Laurent
do	du Marcho
do	" Paul
do	" Bourque
do	" Brunswick
Sherbrooke	Railway Hotel
Sherbrooke-Est	Hôtel Desruisseaux
Somerset	" Saint-Pierre
Terrebonne	" Bernardin
Thurso	Hotel Chevrier
Toronto	Rossin House
Treadwell, Ont	Hotel Duchêne
Trois-Pistoles	Hôtel Lavigne
Trois-Rivieres	" Parneton
do	Maison Langevin
Vandreuil	Hotel du Canada
Varennes	" Brodeur
Victoriaville	" Prince de Galles
do	" Samson
Valleyfield	Queen's Hotel
do	Restaurant Delmonico
do	Hôtel Larocque
do	" Madora
do	" Vachon
do	" Windsor
Warwick	" Mignier
Waterloo	" Baulne
Wendover, Ont	Hotel Rouleau

Chapleau, Hall, Nicolls & Brown

AVOCATS

Procureurs, Commissaires, Etc

147, RUE SAINT JACQUES, 147

— MONTREAL —

L'honorable J. A. CHAPLEAU, C. R., M.P
JOHN S. HALL, Jr, C.R., M.P.P.
ARMINE D. NICOLLS ALBERT J. BROWN
75 ua

Ouimet, Cornellier & Emard

AVOCATS

Bureau: 1608 rue Notre Dame, Montréal.

Hon. J. A. Ouimet, L.L.B., C.R., M.P.
C. A. Cornellier, C.R.
J. C. Emard, L.L.B.
Téléphone No 1342
Boîte P.O. No 1937

P. A. BEAUDOIN L.L.B

NOTAIRE PUBLIC

No 85, rue Saint-Jacques, No 85

RÈGLEMENT DE SUCCESSIONS ET DE FAILLITES
8—a c

H. LEMIRE

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

No 42, rue Saint-Vincent, No 42

Argent a prêter sur hypothèque. Règlement de successions et de faillites. 31 a c

LECLAIR & THOMAS

Arpenteurs, Ingénieurs Civils et Architectes

Arpentages publics et privés. Confection de Cadastres, Chemins de Fer, Aqueducs, Egouts, etc. Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.

No 62, Rue Saint-Jacques No 62

MONTREAL

J. H. LECLAIR, 76—a A. THOMAS.

VICTOR ROY

— ARCHITECTE —

26 Rue Saint-Jacques 26

MONTREAL

Dr A. J. B. ROLLAND

Maladies des Oreilles, du Nez, de la Gorge et du Larynx.

CONSULTATIONS :—Tous les jours, de 2 à 3½ p. m. Samedi, de 10 à 12 a. m.

98—Rue Saint-Denis—98

101 ua

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

61 — Rue Saint-Jacques — 61

Demandes de BREVETS D'INVENTION Marques de Commerce, etc., preparées pour le Canada et l'étranger. 26 a

DORVAL & MATHIEU

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

No 1598, rue Notre-Dame, Montréal

Chambre No 15 Telephone 912

Subdivisions de cadastres, Brevets d'inventions, Marques de Commerce, etc., pour le Canada et l'Etranger. 76 a

FRS ST-GERMAIN

AGENT D'IMMEUBLES

80, rue Saint-Jacques, Montréal

Spécialité : Administration de Successions et Collection de Loyers.
Treize année d'